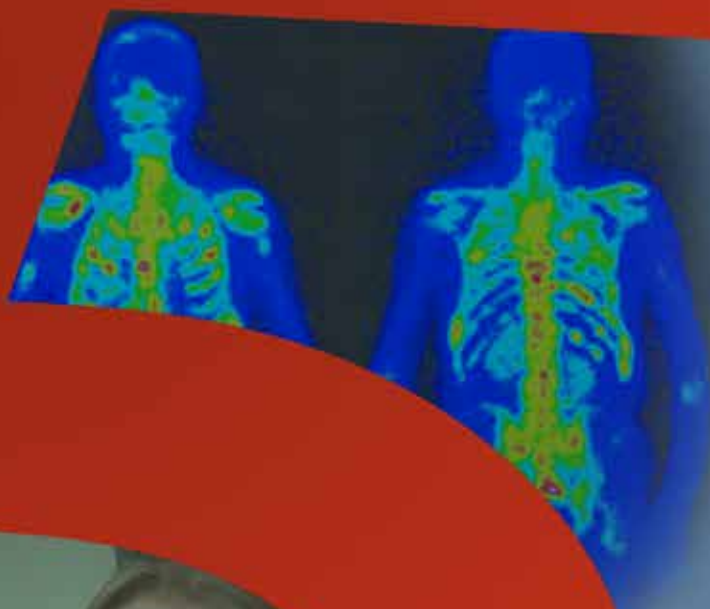


rapport annuel

2015 - 2016

*75 ans
de rayonnement
au fil du temps*



Ordre des technologues
en imagerie médicale,
en radio-oncologie et en
électrophysiologie médicale
du Québec

Mission

L'Ordre a pour mission de protéger le public dans les domaines de l'imagerie médicale, de la radio-oncologie et de l'électrophysiologie médicale.

Vision

Devenir une organisation déterminée à rehausser les exigences et la qualité de la pratique professionnelle.

Orientations stratégiques

- ▶ Développer de nouvelles stratégies efficaces en matière de contrôle de la pratique professionnelle.
- ▶ Être plus combatif dans ses efforts de rattrapage en matière de formation initiale.
- ▶ Bâtir la relève de l'Ordre aux postes critiques.
- ▶ Améliorer la communication avec ses membres et les autres parties prenantes.
- ▶ Maintenir la santé financière de l'Ordre.
- ▶ Imaginer le futur de la profession.
- ▶ Revoir l'organisation en appui à la planification stratégique de l'Ordre.



Sommaire

LETTRES DE PRÉSENTATION	3
COMITÉS DE L'OTIMROEPMQ	4
EMPLOYÉS ET CONTRACTUELS	5
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	7
RAPPORT DU SECRÉTAIRE	12
ACTIVITÉS DE COMMUNICATIONS ET DE RELATIONS PUBLIQUES	15
ADMISSION	17
AMÉLIORATION DE L'EXERCICE	22
AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES	35
DISCIPLINE	41
FINANCES	44
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	47

Lettres de présentation

Québec, mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2016.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

La ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Madame Stéphanie Vallée

Saint-Léonard, mai 2016

Monsieur Jean Paul Dutrisac, président

Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,

Danielle Boué, t.i.m.

Saint-Léonard, mai 2016

Madame Stéphanie Vallée

**Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec**

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,

Danielle Boué, t.i.m.

Comités de l'OTIMROEPMQ

Comité exécutif

Élus par le suffrage des administrateurs

BOUÉ, Danielle, t.i.m., présidente

BÉLAND, Joanne, t.i.m., 1^{re} vice-présidente

FAUCHER, Valérie, t.i.m., 2^e vice-présidente

OLIVIER, Karina, t.i.m., trésorière

BORDELEAU, Jeannot *

Conseil d'administration

BÉLAND, Joanne, t.i.m.
(MN, Laurentides, 2015-05-28)

BOUÉ, Danielle, t.i.m.
(RD, Capitale nationale, 2015-05-28)

BORDELEAU, Jeannot* (2015-05-28)

BUSSIÈRES, Vicky, t.i.m.
(RD, Montréal 2015-05-28)

DENIS, Simon, t.i.m.
(MN, Montréal, 2014-05-22)

DESHAIES, Bernard* (2015-05-28)

DESROCHERS, Diane, t.e.p.m.
(2014-05-22)

DESROSIERS, Danny, t.i.m.
(RD, Lanaudière, 2015-05-28)

FAUCHER, Valérie, t.i.m.
(RD, Saguenay, 2014-05-22)

FORGET, Catherine, t.r.o.
(Estrie, 2014-05-22)

GARON, Anne-Marie, t.i.m.
(RD, 2014-05-22)

GUÉRIN, Dominique, t.i.m.
(RD, 2014-05-22)

HAMELIN, Line, t.i.m. (RD, 2014-05-22)

HERTRICH, Sylvie* (2014-05-22)

HUDON, Steve, t.i.m.
(RD, Bas-Saint-Laurent, 2014-05-22)

LALANDE, Véronique, t.e.p.m.
(Montréal 2015-05-28)

LESSARD, Manon, t.i.m.
(RD, Montréal, 2015-05-28)

OLIVIER, Karina, t.i.m.
(RD, Capitale nationale, 2014-05-22)

RATELLE, Mélanie, t.r.o.
(Montréal, 2015-05-28)

SASSEVILLE, Jasmine* cpa-ca, asc,
(2014-05-22)

Vérification

OLIVIER, Karina, t.i.m., responsable

SASSEVILLE, Jasmine *,

RATELLE, Mélanie, t.r.o.

Discipline

FELX, Nicole, t.i.m. (RD)

DUQUETTE, M^e Emmanuelle, secrétaire

HAMEL, Line, t.i.m. (RD)

LOWE-MULLEN, Kathleen, t.i.m. (RD)

DANSEREAU, Norbert, t.i.m.(E) (RD)

BOULANGER, Josée, t.i.m. (RD)

ROY-LACROIX, Lise, t.r.o.

BERGERON-GAGNON, Jacqueline,
t.i.m.(E) (RD)

BOULANGER, Monique, t.i.m. (MN)

FRÉCHETTE, Marlène, t.i.m. (MN)

DERY, Manon, t.e.p.m.

MOREAU, Nancy, t.e.p.m.

BERNIER, Solange, t.r.o.

BERGERON, Jean, t.i.m. (RD)

Syndic et syndics adjoints

MOREL, Yves, t.i.m., syndic (2014-01-02)

LESSARD, Richard, t.i.m.(E),
syndic-adjoint (RD)

MOORE, Estelle, t.i.m., syndic adjoint (RD)

SIMARD, Claudine, t.i.m.,
syndic adjoint (MN)

TOUPIN, Marielle, t.i.m.(E),
syndic adjoint (RD)

LARIN, Daniel, t.i.m., syndic adjoint (MN)

ROY, Diane, t.r.o., syndic adjoint

PARENT, Jasmin, t.e.p.m., syndic adjoint

Révision des plaintes

GOSSELIN, Mariane, t.i.m. (RD),
responsable

GRENON, Marie-France, t.i.m. (RD)

PLOURDE, Christine, t.r.o.

CHABOT, Martine, t.i.m. (MN)

PROULX, Raymond,
représentant du public

DESHAIES, Bernard*

BOUCHARD, Diane, t.e.p.m.

BOLDUC, Louise, t.i.m. (MN)

Équivalence de diplômes et de formation

CHARLAND, Bibiane, t.i.m. (MN)

BOUVETTE, Pascal, t.r.o.

TREMBLAY, Josée, t.i.m. (RD)
(Responsable)

HOSKIN, Mary Ann, t.i.m. (RD)

BENOÎT, Sylvie, t.i.m. (MN)

JOLY, Lise, t.r.o.

GLAZER, Annie, t.e.p.m.

BLAIS, Carine, t.e. p.m.

MALO, Stéphanie, t.e. p.m.

Inspection professionnelle

BOISSELLE, Brigitte, t.r.o. présidente

ONEDAMDY, Tanja, t.i.m. (RD)

DROUIN, Marie-Claude, t.i.m. (RD)

MARCEAU, Fabienne, t.i.m. (RD)

MORIN, Chantal, t.i.m. (MN)

BÉLANGER, Marie-Claude, t.r.o.

VACHON, Pier-Ann, t.r.o.

ROBERT, Josée, t.i.m. (MN)

BEAUDRY, Mélanie, t.i.m. (MN)

AUBÉ, Julie, t.i.m. (RD)

MORENCY, Alexandra, t.i.m. (RD)

BEAULIEU, Dominic, t.i.m. (RD)

CHAPDELAINE, Denis, t.e.p.m.

BÉRUBÉ, Chantal, t.e.p.m.

DUPUIS, Mélanie, t.e.p.m.

BOUVIER, Audrey, t.i.m.
(RD Mammographie)

* administrateur nommé

Révision des notes

BROCHU, Sonia, t.i.m. responsable
JOLY, Louise, t.i.m. (RD)
VIAU, Anne-Marie, t.i.m. (RD)

Formation

LABBÉ, Jean, t.i.m., responsable (RD)
Représentant de l'OTIMROEPMQ
CHABOT, Martine, t.i.m. (MN), membre
Représentante de l'OTIMROEPMQ
APRIL, Dany, Cégep de Rimouski
Représentante de la Fédération
des cégeps
DÉRASPE, Sonya, t.r.o., invitée
Représentante de l'OTIMROEPMQ
GARIÉPY, Bruno
Représentant du MEESR
VALLÉE, Nathalie, Collège Ahuntsic
Représentante de la Fédération
des cégeps
PAQUIN, Rose-Marie, t.e. p.m., invitée
Représentante de l'OTIMROEPMQ

Examens

Sous-comité rédaction RD

DUQUET, Michelle, t.i.m. responsable
DUSHOGLIAN, Rachel, t.i.m.
FISCO, Vittoria t.i.m.
BASTILLE-ROUSSEAU, Catherine, t.i.m.
BOILEAU, Maybellyne, t.i.m.
CARON, Patsy, t.i.m.
BOUTOT, Mélissa t.i.m.

Sous-comité rédaction RO

MILORIN, Carly, t.r.o. responsable
THIBAUT, Joannie, t.r.o.
PLOURDE, Christine, t.r.o.
MICELI, Giovanna, t.r.o.
HUPÉ, Anne-Marie, t.r.o.

Sous-comité rédaction MN

BELHUMEUR-LECLAIR, Audrey, t.i.m.,
responsable
TRÉPANIER, Stéphanie, t.i.m.
HILAIRE, Esther, t.i.m.
BROUILLARD BELLEHUMEUR,
Carl, t.i.m.
SOUCY, Sabrina, t.i.m.

Sous-comité validation RD

TREMBLAY, Karine, t.i.m., responsable
Représentante des collègues
INNOCENT, Sandy, t.i.m.
Membre/Milieu clinique

Sous-comité validation RO

MESSIER, Chantale, t.r.o., responsable
Représentante des collègues
CROZIER, Jean-Paul, t.r.o.
Membre/Milieu clinique

Sous-comité validation MN

FRÉCHETTE, Marlène, t.i.m., responsable
Représentante des collègues
RACINE, Roger, t.i.m.
Membre/milieu clinique

Sous-comité traduction RD

ARSENEAULT, Linda, t.i.m., responsable

Sous-comité traduction RO

HUDON, Christine, t.r.o., responsable

Développement professionnel

FRÉCHETTE, Stéphane, t.i.m. (RD)
JETTÉ, Micheline, t.i.m., (MN), responsable
ROY, Lise, t.r.o.
PARÉ, Marie-Ève, t.r.o., représentante
du comité de la relève
BOISSELLE, Brigitte, t.r.o.,
représentante CIP
CHAGNON, Marie-Pier, t.r.o.,
représentante du comité du congrès

QUIRION, Rachel t.e.p.m., représentante
comité du colloque et du symposium

ROY, Gabriel, t.e.p.m.

Relève

BRETON, Charles, t.i.m (RD)
PARÉ, Marie-Ève, t.r.o., responsable
QUIRION, Marie-Ève, t.r.o.
BEAUDRY, Tommy, t.i.m. (MN)
POIRIER, Clara, t.i.m. (MN),
LACASSE, Jean-Philippe, t.i.m. (RD)
PÉTION, Anaïs, t.e.p.m.
THIBAUT, Jean-Frédéric, t.e.p.m.

Magazine

BRETON, Renée, t.r.o., responsable
TARDIF, Francis, t.i.m. (MN)
DESCHÊNES, Janie, t.i.m. (RD)
CHAUMONT, Carole, t.e.p.m.

Colloques et symposium

QUIRION, Rachel, t.e.p.m., responsable
ST-HILAIRE, Julie, t.i.m. (MN)
GALARNEAU, Josée, t.r.o.
ARSENEAULT, Geneviève t.i.m. (RD)

Congrès

CHAGNON, Marie-Pier, t.r.o., responsable
AUDET, Philip, t.i.m. (MN)
LAJOIE, Maripier, t.i.m. (RD)
LEBEL, Benoît, t.i.m. (RD)
CARBONNEAU, Jade t.i.m. (MN)
LESSARD, Marie-Josée, t.i.m. (RD)
BEAUDRY, Marie-Pier, t.r.o.
LÉVEILLÉ, Manon t.e.p.m.

Employés et contractuels

Direction générale

CROMP, Alain, t.i.m.(E), B.Ed., D.S.A., M.A.P., Adm.A.

Directeur général et secrétaire

TURCOTTE, Josée

Adjointe administrative principale

RICARD, Suzanne

Responsable de la comptabilité

LALONDE-DIONNE, Judith

Conseillère aux communications (en congé de maternité de juin 2015 à mars 2016)

TOUSIGNANT, Marie-Johanne

Conseillère aux communications par intérim (de juin 2015 à mars 2016)

Direction de l'admission

BROCHU, Sonia, t.i.m., M.Éd.

Directrice de l'admission

ADRIEN, Betty

Adjointe administrative à l'admission

POMERLEAU, Sarah

Adjointe administrative aux examens

Direction de l'amélioration de l'exercice

MORIN, Julie, t.i.m.

Directrice de l'amélioration de l'exercice

ROY, Francine, t.i.m.

Coordonnatrice de l'inspection professionnelle

ANDERSON, Noëlla

Adjointe administrative à l'amélioration de l'exercice

TURMEL, Cécile

Adjointe administrative au développement professionnel

CÔTÉ, Sophie

Chargée de projet à l'amélioration de l'exercice

BOUCHARD, Nancy

Chargée de projet contractuelle en EPM

INIQUEZ, Ivette

Adjointe administrative à l'inspection professionnelle

Inspecteurs

Imagerie médicale - radiodiagnostic

CHEVRIER, Josée, t.i.m., B.A.A., M.Sc.

Inspectrice permanente

LECOURS, Sophie, t.i.m.

Inspectrice permanente

BOULAY, Marie-Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (IRM)

BRISSON, Marie-Claude, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Système RIS/PACS)

GAGNON, Dyane, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Ostéodensitométrie)

GAGNON-LANDRY, Linda, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

LAROCHE, Ghislaine, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

GOUDREAU, Ginette, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

JEAN, Isabelle, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

PRATTE, Annie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (échographie médicale diagnostique)

SIROIS, Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

THÉRIAULT, Steve, t.i.m.

Inspecteur contractuel (RIS-PACS)

Imagerie médicale - médecine nucléaire

ARSENEAULT, Lucie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

ESPINOSA-BENTANCOURT,

Oscar-Esteban, t.i.m.

Inspecteur contractuel

PRÉVOST, Pierre, t.i.m.

Inspecteur contractuel

Radio-oncologie

LANGVIN, Josée, t.r.o.

Inspectrice contractuelle

MORIN, Elisabel, t.r.o.

Inspectrice contractuelle

Électrophysiologie médicale

DI MARZIO, Angela, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

MILANESE, Josée, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

Échographie

BLAIS, Marie-Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

CARON, Francine, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

GASCON, Jean-Luc, t.i.m.

Inspecteur contractuel

LESSARD, Manon, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

RAMSAY, Isabelle, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

ROULEAU, Michel, t.i.m.

Inspecteur contractuel

RENAUD, Lise, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

Direction des affaires professionnelles et juridiques

DUQUETTE, Emmanuelle, avocate,

Directrice des affaires professionnelles et juridiques

PUTRINO, Jenny

Adjointe administrative aux affaires professionnelles et juridiques

GINCHEREAU, Fanny

Réceptionniste (jusqu'en mai 2015)

COTÉ, Joannie

Réceptionniste et adjointe administrative (depuis mai 2015)

Syndic

MOREL, Yves, t.i.m.

Rapport de la Présidente



C'est avec enthousiasme et fierté que je vous présente le bilan des principales activités qui ont marqué notre ordre professionnel pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Celles et ceux qui me connaissent savent l'importance que j'accorde à cette importante étape pour notre organisation.

D'abord parce que la rédaction de ce bilan annuel nous impose un temps d'arrêt pour faire le point sur l'état de nos dossiers prioritaires, nous oblige à porter un regard critique sur les résultats que nous avons obtenus et nous permet de partager avec vous toutes et tous l'ensemble de nos réalisations. Afin d'avoir un portrait plus global de ces réalisations, je vous invite à lire attentivement le présent rapport annuel; cela vous permettra d'apprécier la richesse et la somme de travail accompli dans la réalisation de notre mandat de protection du public.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Tout d'abord, il est important de vous mentionner qu'en mai 2015, le conseil d'administration (CA) a décidé de prolonger d'un an son plan stratégique 2010-2015, afin de nous permettre de compléter l'atteinte de certains objectifs et surtout de bien planifier les travaux en lien avec la réalisation du nouvel exercice de planification stratégique. Ainsi, le bilan de notre exercice 2010-2015 nous démontre que nous avons atteint plus de 80 % des objectifs que nous nous étions fixés. En janvier 2016, les membres du CA ont réalisé un nouvel exercice de planification stratégique, cette fois-ci pour une période de trois ans, soit de 2016 à 2019. Cet exercice de réflexion a permis de bien évaluer nos environnements internes et externes et d'identifier clairement les défis et enjeux stratégiques auxquels nous devons faire face au cours des prochaines années. Le libellé de notre mission a été renouvelé : *L'Ordre a pour mission de protéger le public dans les domaines de l'imagerie médicale, de la radio-oncologie et de l'électrophysiologie médicale*. Le CA a également doté l'Ordre d'une vision plus contemporaine : *Devenir une organisation déterminée à relever les exigences et la qualité de la pratique professionnelle* et des valeurs suivantes : *Responsabilité, Persévérance, Cohérence, Courage de ses convictions et Leadership*. Nul doute que cette nouvelle vision et ces valeurs, qui nous ressemblent, apporteront un

vent de changement et sauront certainement guider les membres du CA dans la prise des meilleures décisions en matière de protection du public. Le conseil a également adopté sept nouvelles orientations stratégiques qui guideront ses travaux au cours des trois prochaines années. Ces orientations sont les suivantes :

1. Développer de nouvelles stratégies efficaces en matière de contrôle de la pratique professionnelle.
2. Être plus combatif dans ses efforts de rattrapage en matière de formation initiale.
3. Bâtir la relève de l'Ordre aux postes critiques.
4. Améliorer la communication avec ses membres et les autres parties prenantes.
5. Maintenir la santé financière de l'Ordre.
6. Imaginer le futur de la profession.
7. Revoir l'organisation en appui à la planification stratégique de l'Ordre.

C'est en mai prochain que le CA adoptera le premier plan d'action de l'exercice de planification stratégique 2016-2019.

Voici donc le bilan des principales activités réalisées par votre ordre professionnel, au regard des orientations stratégiques retenues pour l'exercice 2010-2016.

Faire les représentations nécessaires pour disposer d'une formation initiale adaptée aux besoins de la profession

FORMATION INITIALE

Tous les ordres professionnels du secteur de la santé savent maintenant très bien combien long et laborieux est le processus de révision ministérielle des programmes de formation initiale par le

ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Rappelons-nous que la révision de nos programmes a débuté en 2010. Malgré tout, il est important de souligner ici une excellente nouvelle concernant le domaine de l'imagerie médicale - médecine nucléaire. C'est avec grand plaisir que nous avons appris que le nouveau programme *Technologie de médecine nucléaire* (142. F0) a reçu l'accord, le 25 mai 2015, du ministre François Blais. Ce nouveau programme sera d'ailleurs implanté et offert aux nouveaux étudiants dès la rentrée de l'automne 2016.

Malheureusement, relativement aux domaines de la radio-oncologie et de l'imagerie médicale - radiodiagnostic, les travaux n'ont pas évolué à la même vitesse. Plus que jamais, cette année, nous avons multiplié les rencontres avec les représentants des secteurs de l'éducation et de la santé, nous avons rencontré plusieurs parlementaires et bien entendu nous avons sollicité, à de nombreuses reprises, des rencontres avec les ministres concernés. Pour le domaine de l'imagerie médicale - radiodiagnostic, nous sommes encore très loin d'avoir des résultats concrets. Pour le domaine de la radio-oncologie, un nouveau projet de programme complet devrait nous être soumis pour commentaires d'ici l'été 2016.

Soyez assurés que nous conserverons l'enthousiasme nécessaire à la réalisation de toutes les représentations pertinentes à l'évolution de ce dossier, puisque l'obtention d'une formation initiale qualifiante pour les technologues de tous nos secteurs demeure une grande priorité pour le CA de l'Ordre et un enjeu majeur de protection du public.

Assurer l'actualisation des compétences des membres

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Fidèles à notre volonté d'offrir à tous les membres de l'Ordre des périodes de développement professionnels significatifs, nous avons de nouveau, cette année, mis en ligne plusieurs formations à l'intention des technologues. À titre d'exemple, les six formations en lien avec le *Règlement sur les activités de formation des technologues en électrophysiologie médicale* sont maintenant disponibles, de même que la nouvelle formation dans le secteur de la mammographie *Quiz - autoévaluation en mammographie*, formation qui a été rendue possible grâce à la collaboration de la Direction générale de cancérologie du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette formation est tout à fait novatrice par son style puisqu'elle

La mise en place de nouvelles formations, la réalisation de nos congrès et de notre colloque, jumelé à la publication de notre magazine *EchoX* sont des outils essentiels qui sont offerts aux technologues pour maintenir et développer leurs compétences.

est présentée sous forme de jeu-questionnaire permettant ainsi aux technologues de s'autoévaluer, de reconnaître les lacunes pouvant être rencontrées sur des images mammographiques et d'en identifier les raisons.

En matière de développement professionnel, nous retiendrons également de 2015 la tenue du *Congrès conjoint sur l'imagerie médicale et les sciences de la radiation* auquel plus de 700 technologues canadiens ont participé. Ce congrès a été rendu possible grâce à la collaboration de quatre organisations : l'Association canadienne des radiologistes, la Société canadienne française de radiologie, l'Association canadienne des technologues en radiation médicale et l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Tenu sous le thème, *Une approche collaborative – imagerie médicale et traitement*, ce congrès a offert aux membres présents une expérience éducative unique. Notre colloque annuel de novembre a également connu, encore cette année, un grand succès. La possibilité de participer au colloque en webinaire, la qualité des thèmes et des sujets présentés ont certainement fait en sorte que cette journée fut fort appréciée des participants.

Encore cette année, je suis très fière du travail qui a été réalisé à l'Ordre dans le secteur de l'amélioration de l'exercice. La mise en place de nouvelles formations, la réalisation de nos congrès et de notre colloque, jumelé à la publication de notre magazine *ÉchoX* sont des outils essentiels qui sont offerts aux technologues pour maintenir et développer leurs compétences. Pour réaliser ces activités, plusieurs personnes se sont impliquées et je profite de l'occasion pour saluer la qualité de votre travail qui nous permet de bien accomplir notre mission de protection du public.

Finalement, notre travail dans le secteur du développement professionnel de nos membres nous porte aussi à collaborer avec divers partenaires afin de faire progresser certaines structures ou pratiques professionnelles qui méritent d'évoluer. Je donnerai ici, à titre d'exemple, les nombreuses démarches réalisées par l'Ordre depuis 2012, afin que les technologues puissent avoir accès aux domaines du Dossier Santé Québec (DSQ). En plus des représentations politiques que nous avons réalisées, nous avons aussi documenté, auprès des responsables du DSQ, la pertinence de donner accès aux technologues par des exemples concrets, tirés de leur travail quotidien. Nous espérons une réponse positive très bientôt.

Maintenir la surveillance de l'exercice de la profession

NORMES DE PRATIQUE

Maintenir de hauts standards de qualité et de performance en matière d'imagerie médicale, de radio-oncologie et d'électrophysiologie médicale, voilà ce qui nous motive à raffiner nos outils de surveillance de l'exercice de nos professions. C'est dans ce contexte que le comité d'inspection professionnelle a procédé cette année à la révision de plusieurs fascicules de nos normes de pratique. Le CA a également procédé à l'adoption des premières normes de pratique dans le domaine de l'électrophysiologie médicale; le tout devrait être complété au cours de la présente année. Ces documents sont déjà disponibles aux membres et aux établissements à partir de notre site Web. Une fois cette importante étape finalisée, le processus d'inspection professionnelle pourra être amorcé en électrophysiologie médicale.

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Dans le respect de notre mandat, nos inspecteurs ont procédé aux visites d'inspection des centres prévus à notre programme annuel d'inspection générale. Parallèlement à ces activités, nous avons aussi procédé à l'inspection de technologues qui détiennent une ou des attestations de pratique autonome en échographie médicale diagnostique. Dans le secteur de l'échographie, plus de 30 % des technologues en pratique autonome de l'échographie ont été inspectés et jusqu'à maintenant le bilan est fort positif. Nous pouvons donc saluer la compétence de ces technologues et l'impact de leur travail sur l'offre de service aux patients en matière d'échographie.

Favoriser et encadrer la pratique avancée

PICCLINE

C'est le 18 février 2016 qu'est entré en vigueur le règlement autorisant les technologues en imagerie médicale du domaine de l'imagerie médicale - radiodiagnostic à installer un cathéter veineux central par approche périphérique (PiccLine). C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons appris la nouvelle après plus de 12 ans de discussions et de démarches auprès de diverses instances. L'installation d'un cathéter veineux central sera possible pour les technologues qui respecteront les exigences prévues au règlement, soit celle de détenir une attestation de formation délivrée par l'Ordre confirmant ainsi la réussite des formations théorique et pratique prévues au règlement. La formation théorique devrait être disponible dès l'été 2016; nous vous invitons à suivre les actualités en lien avec ce dossier sur notre site Web. L'entrée en vigueur de ce règlement représente une autre étape importante dans l'évolution de notre profession et s'inscrit tout à fait dans notre désir de voir la compétence des technologues davantage sollicitée par le réseau de la santé, afin d'offrir un meilleur accès aux services à la population québécoise.

PROJET DE RÈGLEMENT AUTORISANT LES TEPM À ADMINISTRER DES SUBSTANCES DE CONTRASTE

L'Ordre travaille actuellement en collaboration avec l'Office des professions du Québec (OPQ) à la préparation d'un projet de règlement permettant aux TEPM d'administrer des substances de contraste dans le cadre des examens diagnostiques qu'ils réalisent auprès des patients et qui nécessitent l'utilisation de tels produits. Comme pour les autres règlements d'autorisation comparables, les technologues qui souhaiteront réaliser cette activité devront détenir une attestation de formation délivrée par l'Ordre et confirmant la réussite de la formation prévue au règlement. Nous vous invitons à suivre les actualités en lien avec ce dossier sur notre site Web.

Faire en sorte d'être un incontournable pour tout changement pouvant influencer sur le développement de la profession

COMMUNICATIONS

Soucieux de voir s'améliorer la communication avec le public, avec ses membres et avec les autres organisations qui sont étroitement liées à nos champs d'activités, l'Ordre a mis en place, cette année, un certain

nombre de nouveautés. D'abord, notre nouveau **site Web**, qui présente maintenant une interface plus contemporaine, permet au public et aux membres d'identifier plus rapidement les actualités ainsi que tous les renseignements pertinents qu'ils recherchent. Des améliorations sont d'ailleurs toujours en cours pour rendre notre site plus animé. Le CA a également décidé de profiter du 75^e anniversaire de l'Ordre pour aller de l'avant dans deux autres projets de communication. Dans un premier temps, le CA a décidé de relancer la version québécoise de la **Semaine des technologues**. Notre comité de la relève prépare actuellement des activités qui pourront vous permettre de mieux faire comprendre l'importance de votre travail auprès du public et des autres professionnels de la santé, et ce, dès novembre prochain. Dans un deuxième temps, le CA a aussi procédé à la révision de l'ensemble des critères des prix qu'il remet annuellement à ses membres afin de souligner des performances dignes de mention. Il a également décidé de mettre en place un nouveau prix, le **Prix Rayonnement**. Ce prix vise à reconnaître la contribution des technologues à l'amélioration continue de la qualité des services offerts à la population, à l'efficacité de ces services ainsi qu'à l'avancement de nos domaines d'exercice. Ce prix sera donc remis à un technologue ou à un groupe de technologues s'étant distingué par la mise en place d'une pratique novatrice et exemplaire ayant permis une amélioration significative des services offerts aux patients. Le lancement du *Prix Rayonnement* se fera dans le cadre de notre 42^e congrès annuel qui aura lieu du 2 au 4 juin 2016 à Québec, et la première remise de ce prix aura lieu dans le cadre du congrès en 2017.

RELATIONS AVEC PLUSIEURS ORGANISMES

Être un incontournable pour tout changement pouvant influencer sur le développement de la profession demeure une orientation qui encadre bien notre mission de protection du public. Car non seulement nous devons être à l'affût des changements qui auront un impact tôt ou tard sur les activités professionnelles que nous réalisons auprès du patient, mais nous devons aussi faire en sorte d'être au centre de la prise de toutes les décisions concernant l'avancement de nos dossiers et le développement de nos professions. Donc, encore cette année, nous avons consacré du temps, déployé des efforts et entrepris des démarches afin de maintenir et développer des services de qualité qui sont offerts au public. Nous avons concrètement collaboré avec divers organismes et, à titre de présidente de l'Ordre, j'ai participé à de nombreuses rencontres avec divers organismes de nos différents secteurs d'activités et pris position sur différents enjeux en lien avec nos domaines d'exercice.

Nous aurons, à nouveau cette année, maintenu plusieurs canaux de collaboration importants auprès de plusieurs organismes étroitement liés aux activités professionnelles de nos membres

Au Québec, nous avons maintenu nos liens de partenariat avec plusieurs organismes professionnels tels que : l'Office des professions du Québec (OPQ), le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et plusieurs ordres professionnels. Avec le CIQ, nous avons poursuivi notre collaboration à la campagne *Ordre de protéger*, qui est une campagne d'information qui vise à faire mieux connaître au public le rôle des professionnels et du système professionnel québécois tout en nous permettant de relever la visibilité de nos domaines d'exercice. Toujours en lien avec le CIQ, je tiens aussi à vous souligner ma réélection au sein du comité exécutif en mai 2015, pour un mandat de deux ans. Grâce à la confiance renouvelée de mes collègues, les présidents et présidentes des autres ordres, ma présence au sein de ce comité me place au cœur du système professionnel québécois à un moment où de grands chantiers se dessinent, tels que la réforme du Code des professions.

Nous avons eu, encore cette année, de multiples rencontres avec plusieurs ordres professionnels et associations de médecins spécialistes en lien avec nos différents dossiers. Du côté des ordres professionnels de la santé et des services sociaux plus spécifiquement, l'année aura été marquée par une grande volonté de privilégier différentes formes de collaborations interprofessionnelles et de maintenir des relations saines et respectueuses. Nous souhaitons tous qu'une meilleure connaissance des rôles et des différentes expertises de chaque professionnel nous amènent à favoriser une plus grande collaboration dans la prestation des services auprès des patients.

Nous aurons, à nouveau cette année, maintenu plusieurs canaux de collaboration importants auprès de plusieurs organismes étroitement liés aux activités professionnelles de nos membres, à savoir : le ministère des Services de la santé et des Services sociaux (MSSS), le Centre d'expertise clinique en radioprotection (CECR), la Direction générale de

cancérologie (DGC), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), l'Association québécoise des physiciens(ne)s médicaux cliniques (AQPMC), l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec (APIBQ), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), plusieurs collèges ou cégeps du Québec offrant les programmes de formation menant aux permis d'exercice, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), l'Office québécois de la langue française, le Conseil québécois d'agrément (CQA), la Coalition priorité cancer, la Fondation du cancer du sein du Québec et la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Au plan canadien, nous avons été en communication fréquente et avons participé aux activités de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM), de l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada (AORTRMC) et de l'Association médicale canadienne (AMC). Nous avons également suivi les activités de l'Association d'échographie, Échographie Canada.

Au **plan international**, nous avons suivi les travaux de l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (AFPPE), de la Société française de radiologie (SFR) et de l'International Society of Radiographers & Radiological Technologists (ISRRT).

S'assurer de disposer des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de la mission de l'Ordre

La participation de nombreux technologues au sein des activités de nos comités obligatoires, de nos comités permanents, de nos groupes de travail ponctuels, des diverses fonctions d'inspecteur professionnel ou d'expert, est essentielle à la réalisation de notre mandat de protection du public et je profite de cette occasion pour vous remercier toutes et tous pour votre implication. Encore cette année, nous avons accueilli plus d'une centaine de technologues au sein de nos divers comités. Vous êtes nombreux à nous manifester votre intérêt et je tiens à vous remercier de cela aussi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis 5 ans, il y a eu beaucoup de mouvement autour de la table du CA. D'abord en 2012, l'arrivée des TEPM à l'Ordre a nécessité la modification de la composition du conseil. Comme vous le savez,

le CA est composé de 20 membres dont 16 sont des technologues issus de nos divers domaines d'exercice : 10 du domaine de l'imagerie médicale - radiodiagnostic, 2 membres du domaine de l'imagerie médicale - médecine nucléaire, 2 membres du domaine de la radio-oncologie et de 2 membres du domaine de l'électrophysiologie médicale. Nous avons aussi assisté, au cours des dernières années, au départ de technologues d'expérience qui siégeaient au sein du CA depuis plusieurs années, laissant ainsi place à la relève. Concrètement, depuis 2012, le CA a accueilli 7 nouveaux technologues sur les 16 sièges réservés aux membres de l'Ordre. Il s'agit d'un renouvellement de 44 % des sièges au CA. Cela démontre le grand intérêt des technologues à s'investir dans les affaires de leur ordre professionnel.

Toujours préoccupé par sa pertinence et son efficacité, le CA est à peaufiner la mise en place d'un processus d'évaluation de sa performance composé de deux étapes : la première consiste à évaluer les séances du CA et la deuxième consiste à évaluer la performance des administrateurs de l'Ordre. Cette démarche s'inscrit dans un grand objectif de saine gouvernance qui prévoit aussi que le CA doit s'assurer d'avoir autour de sa table des compétences complémentaires.

CONCLUSION

La réalisation d'un tel bilan est le fruit d'un travail d'équipe rigoureux, d'une vaste équipe composée de plusieurs personnes, à qui je souhaite adresser des remerciements. Je souhaite vous remercier chaleureusement, membres du conseil d'administration, collaborateurs et personnel de la permanence de l'Ordre pour votre travail remarquable, votre engagement, votre passion et votre leadership. Vous nous permettez ainsi, année après année, de repousser toujours plus loin les limites de l'excellence dans la réalisation de notre mandat de protection du public. Un remerciement particulier à vous, membres du comité exécutif et de l'équipe de direction du siège social pour votre compétence, votre vision, votre disponibilité et surtout votre soutien. Sans votre engagement à toutes et tous, rien de tout ceci n'aurait été possible.



Danielle Boué, t.i.m.
Présidente

Rapport du secrétaire



Conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu 6 (six) séances régulières et une (1) séance spéciale. Le conseil d'administration s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 4 juin 2016. Voici les principales résolutions adoptées lors des séances :

Dossiers administratifs

- ▶ Modifications de plusieurs politiques et procédures.
- ▶ Adoption de la grille des comités de l'Ordre 2015-2016.
- ▶ Nomination d'Alain Crompt à titre de représentant de l'Ordre à l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada, pour le mandat 2015.
- ▶ Adoption de la politique sur l'utilisation des médias sociaux.
- ▶ Nomination des représentantes suivantes pour les visites d'agrément de l'AMC : Isabelle Harvey, représentante à la visite d'agrément en radiodiagnostic du Collège Édouard Montpetit, Caroline Harvey, représentante à la visite d'agrément en médecine nucléaire du Collège Ahuntsic et Josée Gagnon, représentante à la visite d'agrément en radio-oncologie du Collège Ahuntsic.
- ▶ Adoption du rapport annuel 2014-2015.
- ▶ Adoption de l'entente de partenariat avec la Banque nationale pour 5 ans.
- ▶ Nomination de Carl Brouillard Bellehumeur au sein du comité de rédaction des examens.
- ▶ Nomination de Sylvie Côté pour agir à titre de représentante de l'Ordre lors de la visite d'agrément de l'Association médicale canadienne pour le programme de médecine nucléaire du Collège Ahuntsic.
- ▶ Adoption du rapport d'évaluation du directeur général pour 2015.
- ▶ Résolution pour mettre fin au contrat avec la firme Hill + Knowlton à compter du 31 janvier 2016.
- ▶ Accepter la proposition à l'Hôtel Hilton du Lac Leamy pour le congrès 2018.
- ▶ Renouvellement du contrat du syndic pour une période de 2 ans à compter de janvier 2016.
- ▶ Nomination de Lise Renaud à titre d'inspectrice en échocardiographie.
- ▶ Adoption de la planification stratégique 2016-2019.
- ▶ Adoption des modifications au Prix Technologue Émérite.
- ▶ Octroi du titre de membre à vie aux récipiendaires du Prix Technologue Émérite.
- ▶ Adoption des nouveaux critères d'évaluation du Prix Jean-Paul-Rochelleau.
- ▶ Abolition du Prix Marie-Flore-Gagné.
- ▶ Mise sur pied du Prix Rayonnement à compter de 2016-2017.
- ▶ Adoption des objectifs annuels 2016-2017 pour le directeur général.

Dossiers professionnels

- ▶ Adoption du nouveau programme d'inspection professionnelle 2015-2016 et 2016-2017.
- ▶ Mise à jour des normes de pratique.
- ▶ Appuyer l'énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle : rehausser la qualité et la sécurité des soins, produit par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec.
- ▶ Adoption des recommandations de l'Ordre dans le dossier de consultation des modifications au Code des professions.
- ▶ Adoption des modifications proposées par le comité des examens pour les profils d'entrée à la profession.
- ▶ Adoption du fascicule Techniques d'injection des normes de pratique.
- ▶ Adoption de la liste des activités admissibles au DPP, modifiée.
- ▶ Adoption du projet de règlement d'autorisation d'activités aux TEPM : injection de substances de contraste.
- ▶ Adoption des normes de pratique spécifiques en électrophysiologie médicale – cérébrale, neuromusculaire et cardiaque.
- ▶ Fixer la date limite à laquelle les TEPM qui exerçaient des activités maintenant visées par le règlement doivent détenir une attestation de formation au 31 décembre 2016.
- ▶ Adoption des normes de pratique en mammographie.
- ▶ Adoption de la norme de pratique en EPM – Volet général.
- ▶ Nomination de Geneviève Arseneault, membre du comité colloque et symposium en imagerie médicale - radiodiagnostic.
- ▶ Nomination de Louise Joly, membre du Conseil de discipline en imagerie médicale - radiodiagnostic.
- ▶ Nomination de Marie-Ève Paré, responsable du comité de la relève.
- ▶ Mettre fin à l'émission de nouvelles attestations en mammographie à compter du 31 mai 2016.
- ▶ Approbation du projet hypnose en imagerie médicale incluant un budget de 10 000 \$ pour sa réalisation.
- ▶ Adoption du programme de visite d'inspection professionnelle en échographie médicale diagnostique pratique autonome 2016-2017.
- ▶ Adoption de l'avis de radioprotection portant sur la tomодensitométrie.
- ▶ Adoption du principe de réalisation d'audit de qualité dans le secteur de la mammographie.
- ▶ Retenir les services de consultation d'Annick Mongeau, Gestion d'enjeux, Affaires publiques.

Dossiers financiers

- ▶ Réserver une publicité de 1/4 de page dans la section Affaires Plus du journal La Presse de juin 2015 au coût de 9 150 \$.
- ▶ Adoption des prévisions d'achats des ressources matérielles pour la période 2015-2017.
- ▶ Fusion du fonds de projets spéciaux et de soutien à la recherche pour devenir le fonds de la Bourse Innovation.
- ▶ Adoption du rapport des auditeurs indépendants pour l'année se terminant le 31 mars 2015.
- ▶ Adoption des tarifs de la section affaires professionnelles, pour 2016-2017.
- ▶ Adoption d'un budget supplémentaire de 50 000 \$ pour souligner les 75 ans de la profession.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires 2016-2017.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires du congrès 2016 incluant la contribution supplémentaire de 44 000 \$ en provenance du budget pour souligner le 75^e anniversaire de l'Ordre.
- ▶ Adoption de la nouvelle politique de placement selon le ratio 80 % en obligations et 20 % en actions.

Comité exécutif

Le comité exécutif a tenu sept (7) réunions régulières et trois (3) réunions spéciales. Le comité exécutif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions. Voici les principales résolutions :

Dossiers administratifs

- ▶ Adoption de plusieurs politiques et procédures.
- ▶ Nomination de Marielle Toupin et Louise Joly, scrutateurs et Nicole Felx, scrutateur substitut.
- ▶ Adoption des documents de contrôle de l'auditeur indépendant.
- ▶ Autorisation à trois étudiants de poursuivre leurs études en technologie de radiodiagnostic, sans limitation, malgré la déclaration d'une infraction criminelle.
- ▶ Autorisation à un étudiant de poursuivre ses études en technologie d'électrophysiologie médicale, sans limitation, malgré la déclaration d'une infraction criminelle.
- ▶ Autorisation d'inscrire au Tableau des membres 13 technologues ayant déclaré une infraction criminelle.
- ▶ Adoption d'une prolongation de permis pour 6 membres formés en France.
- ▶ Reconnaissance des 10 ans de service d'une employée.
- ▶ Soumission de la candidature de Brigitte Boisselle au prix Mérite du CIQ.

Dossiers professionnels

- ▶ Adoption de la liste des congrès 2015-2016.
- ▶ Imposition d'un stage de perfectionnement de 1 000 heures à un membre.
- ▶ Imposition d'un stage de perfectionnement et du retrait des attestations de pratique autonome en échographie à un membre suite à une enquête particulière.
- ▶ Recommander au conseil d'administration le projet de recherche en hypnose médicale, accompagné d'un budget de 10 000 \$.

Dossiers financiers

- ▶ Adoption des modifications apportées aux recommandations concernant les modalités administratives et salariales dans le dossier de la relève à la présidence.
- ▶ Adoption de l'augmentation de 15 % des tarifs pour les cours par correspondance en échographie.
- ▶ Adoption des avantages sociaux au poste de la présidence.
- ▶ Adoption d'un budget global maximal de 20 000 \$ pour l'acquisition d'un système de visio-conférence.
- ▶ Adoption du budget du colloque 2016.
- ▶ Adoption du budget pour le nouveau visuel de planification stratégique avec un budget de réalisation jusqu'à 8 000 \$.
- ▶ Remise d'une contribution de 1 000 \$ à la Coalition Priorité Cancer.



Alain Crompton, t.i.m. (E),
M.A.P., Adm.A.
Directeur général et
secrétaire

Activités de communications et de relations publiques

L'Ordre a participé ou a organisé des activités afin de promouvoir la profession auprès du public :

- ▶ Présence au Salon national de l'éducation à Montréal et au Salon Carrière Formation de Québec.
- ▶ Partenaire clinique de la Fondation du Cancer du sein du Québec dans leur Virée Rose.
- ▶ Soutien à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.
- ▶ Lancement du nouveau site Web de l'Ordre.

Prix

L'Ordre remet quelques prix à des membres de l'Ordre afin de souligner leur excellence dans leur domaine ou leur contribution aux activités ou publications de l'Ordre.

Exceptionnellement en 2015 l'Ordre a suspendu l'attribution de ses prix (à l'exception des Performas) afin de procéder à la mise à jour des critères. La remise des prix de l'Ordre reprendra en 2016.

PERFORMAS

Une plaque souvenir ainsi qu'une bourse de 250 \$ sont remises aux candidats obtenant la meilleure note aux examens d'admission en juin dans chacun des domaines. En 2015, les prix Performas ont été remis à Christine Day-Lacasse, en imagerie médicale - radiodiagnostic ; à Sarah Vachon Haddine, en imagerie médicale - médecine nucléaire ; et à 2 récipiendaires en radio-oncologie : Dawn Hendsbee et Roxanne Roy.

Judith Lalonde Dionne
Conseillère aux communications

Magazine ÉchoX

Le comité a pour mandat d'élaborer le contenu du magazine ÉchoX, choisir les thèmes de chaque numéro, identifier des auteurs potentiels d'articles et analyser et sélectionner les articles soumis.

RÉUNIONS

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, trois réunions ont eu lieu pour préparer les trois magazines ÉchoX à paraître annuellement. Chacune des réunions a permis de finaliser le magazine à paraître, de préparer le magazine à venir et de choisir les sujets et les auteurs pour la prochaine parution.

ACTIVITÉS

En résumé, voici les thèmes des trois revues ÉchoX qui ont été publiées durant cette période :

- ▶ septembre 2015 : Système musculo-squelettique ;
- ▶ décembre 2015 : 1001 façons d'exercer nos professions ;
- ▶ mars 2016 : Pédiatrie.

Pour l'année à venir, le comité a comme objectif de poursuivre son mandat qui consiste, pour les trois magazines ÉchoX à paraître annuellement, à élaborer le contenu du magazine, à choisir les thèmes de chaque numéro.

Renée Breton, t.r.o.
Responsable

Comité de la relève

Le comité de la relève est consulté par le conseil d'administration sur des sujets d'intérêt; propose au conseil d'administration des activités visant à faciliter l'intégration des jeunes à la profession; propose au conseil d'administration des projets en lien avec la profession, à l'intérieur des budgets fixés; choisit les activités de promotion de la profession auprès des étudiants en choix de carrière et propose au conseil d'administration des activités pour la Semaine des technologies. La responsable du comité participe également aux séances du comité de développement professionnel.

RÉUNIONS

Le comité de la relève s'est réuni 2 fois.

ACTIVITÉS

- ▶ **Promotion de la Semaine des technologies** : Le comité continue son implication dans la Semaine des technologies. Lors des deux réunions de l'année 2015, les membres ont participé à un remue-méninge afin d'établir une liste d'activités ou d'initiatives qui pourraient avoir lieu dans le cadre de la Semaine des technologies 2016.
- ▶ **Présence dans les différents salons de l'éducation** : Afin de promouvoir notre profession auprès des étudiants et des adultes en choix de carrière, le comité était présent lors du Salon national de l'éducation à Montréal et du Salon Carrière Formation à Québec (automne 2015).
- ▶ **Présence dans les écoles** : Toujours afin de promouvoir notre profession auprès des étudiants et adultes en choix de carrière, nos membres sont maintenant appelés à faire des présentations dans les écoles, et ce à deux reprises cette année.
- ▶ **Promotion de la profession** : Nous sommes de plus en plus actifs par l'entremise de notre page Facebook de la relève qui compte de plus en plus d'abonnés, ayant atteint le nombre de 656.

Marie-Ève Paré, t.r.o.
Responsable



Admission

La Direction à l'admission voit à l'organisation, à la réalisation et au contrôle des activités liées à l'admission, à la formation et au recrutement des candidats à l'exercice de la profession.

La direction a sous sa responsabilité le comité des examens, le comité de révision des notes, le comité des équivalences de diplôme et de formation et le comité de la formation.

Examens

Le comité des examens a pour mandat d'élaborer le plan directeur de l'examen en fonction des profils d'entrée à la profession et de les valider annuellement afin qu'ils demeurent actuels. Le comité des examens est divisé en trois sous-comités pour chaque domaine d'exercice.

Le sous-comité de rédaction a pour mandat de rédiger de nouvelles questions en fonction du plan directeur et du profil d'entrée à la profession.

Le sous-comité de validation a pour mandat de valider les questions rédigées par le sous-comité de rédaction, de valider le contenu de l'examen et de valider les résultats en fonction du taux de réussite de chaque question.

Le sous-comité de traduction a pour mandat d'approuver la traduction des questions faites par une firme externe, de faire les corrections de la version anglaise, si nécessaire, et d'assister à la réunion du comité des examens.

Les membres du Comité des examens se sont rencontrés le 17 septembre 2015.

Les points suivants ont été discutés lors de cette rencontre :

- ▶ retour sur la session d'examen de juin 2015 ;
- ▶ statistiques juin 2015 ;
- ▶ annulation des questions et raisons.

Retour sur la consultation des autres provinces sur nos Profils d'entrée à la profession.

Voici le résumé des activités réalisées depuis le 1^{er} avril 2015 par les membres des sous-comités du Comité des examens des différents secteurs d'activité :

IMAGERIE MÉDICALE - RADIODIAGNOSTIC

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 5 au 9 octobre 2015. Au total, 80 nouvelles questions ont été rédigées en 2015, dont 45 sous forme de mise en situation. De plus, les 150 questions utilisées pour

la conception de l'examen de juin 2015 ont été révisées en fonction des commentaires du sous-comité de validation et du taux de réussite.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé pendant une journée à la conception de l'examen de novembre 2015 et une journée à la conception de l'examen de juin 2016 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur élaboré par les membres du Comité des examens.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à six reprises dans la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de juin 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;
- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de novembre 2015 ;
- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de novembre 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;
- ▶ deux rencontres d'une journée pour valider les nouvelles questions rédigées en 2015 ;
- ▶ une rencontre d'une journée pour valider le contenu de l'examen de juin 2016.

Les membres du sous-comité de traduction se sont rencontrés à quatre reprises dans la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- ▶ trois rencontres pour la validation de la traduction de l'examen d'admission de juin 2015 ;
- ▶ une rencontre pour valider la traduction de l'examen d'admission du mois de novembre 2015.

IMAGERIE MÉDICALE - MÉDECINE NUCLÉAIRE

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 16 au 20 novembre 2015. Au total, 57 nouvelles questions ont été rédigées, dont 35 sous forme de mise en situation. De plus, les 150 questions utilisées pour la conception de l'examen de juin 2015 ont été révisées en

fonction des commentaires du sous-comité de validation et du taux de réussite.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé pendant une journée à la conception de l'examen du mois de novembre 2015 et pendant une journée à la conception de l'examen du mois de juin 2016 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur élaboré par les membres du Comité des examens.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à quatre reprises dans la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de juin 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;
- ▶ une rencontre pour valider la conception de l'examen du mois de novembre 2015 ;
- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de novembre 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;
- ▶ une rencontre pour valider et corriger les nouvelles questions rédigées en 2015.

RADIO-ONCOLOGIE

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 26 au 30 octobre 2015. Au total, 54 nouvelles questions ont été rédigées, dont 29 sous forme de mise en situation. De plus, les 150 questions utilisées pour la conception de l'examen de juin 2015 ont été révisées en fonction des commentaires du sous-comité de validation et du taux de réussite.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé pendant une journée à la conception de l'examen du mois de novembre 2015 et une journée à la conception de l'examen du mois de juin 2016 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur élaboré par les membres du Comité des examens.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à cinq reprises dans la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de juin 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;
- ▶ une rencontre pour valider la conception de l'examen de novembre 2015 ;
- ▶ une rencontre pour valider les questions de l'examen d'admission de novembre 2015 en fonction du taux de réussite de l'examen ;

- ▶ une rencontre d'une journée pour valider les nouvelles questions rédigées en 2015 ;
- ▶ une rencontre d'une journée pour valider le contenu de l'examen de juin 2016.

Les membres du sous-comité de traduction se sont rencontrés à quatre reprises dans la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- ▶ trois rencontres pour la validation de la traduction de l'examen du mois de juin 2015 ;
- ▶ une rencontre pour la validation de la traduction de l'examen du mois de novembre 2015.

Soucieux de produire un examen d'admission de grande qualité, les membres du Comité des examens proposent de :

- ▶ bonifier le lexique des termes utilisés lors de la rédaction des questions d'examen ;
- ▶ traduire le lexique des termes utilisés lors de la rédaction des questions d'examen afin de faciliter le travail des membres du Sous-comité de validation de la traduction, particulièrement en échographie et en IRM ;
- ▶ produire un document incluant les différentes formules mathématiques, références à l'appui, utilisées lors de la rédaction des questions.

Examen de juin 2015		
DOMAINE	CANDIDATS INSCRITS À L'EXAMEN	TAUX DE RÉUSSITE
Imagerie médicale - radiodiagnostic	247	76 %
Radio-oncologie	43	72 %
Imagerie médicale - médecine nucléaire	19	89 %

Examen de novembre 2015		
DOMAINE	CANDIDATS INSCRITS À L'EXAMEN	TAUX DE RÉUSSITE
Imagerie médicale - radiodiagnostic	52	40 %
Radio-oncologie	8	50 %
Imagerie médicale - médecine nucléaire	2	50 %

Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission

Révision de notes

Le comité de révision des notes d'examens a la responsabilité de réviser les notes d'examens des candidats en échec aux examens d'admission de l'Ordre qui en font la demande.

Les copies d'examen seront soumises à une première révision par le comité de révision de notes afin de s'assurer que les résultats émis via le programme des examens sont identiques aux résultats obtenus lors du calcul manuel des réponses du candidat.

De plus, le comité de révision sera appelé à faire la révision des notes d'examens des candidats en échec aux examens d'admission de l'Ordre qui en feront la demande pour l'examen de juin ainsi que pour celui de novembre.

RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à quatre (4) reprises

ACTIVITÉS

Une rencontre a eu lieu suite à l'examen de juin 2015 afin de s'assurer que les résultats émis par le correcteur des examens étaient identiques aux résultats obtenus lors du calcul manuel des réponses du candidat avant la diffusion des notes. Aucun résultat n'a été modifié.

En juillet, le comité s'est réuni pour une rencontre. Lors de cette rencontre, 19 examens ont été révisés. Un seul candidat a vu sa note modifiée sans pour autant permettre d'attendre la note de passage.

Une rencontre a eu lieu suite à l'examen de novembre afin de s'assurer que les résultats émis par le correcteur des examens étaient identiques aux résultats obtenus lors du calcul manuel des réponses du candidat avant la diffusion des notes. Toutes les notes étaient identiques.

En décembre, six candidats ont soumis des demandes de révision de notes. Aucun des résultats n'a été modifié.

*Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission*

Équivalence de diplômes et de formation

RÉUNIONS

Quatre rencontres ont eu lieu entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Elles se sont tenues les 16 avril, 21 août et 25 novembre 2015 et le 25 février 2016 au siège social de l'Ordre. Les rencontres ont duré une demi-journée chacune.

ACTIVITÉS

Les membres du comité soumettent aux candidats formés à l'étranger des suggestions de formation qui devraient être réussies avant de se présenter à l'examen de l'Ordre. Les formations sont ciblées après une étude du dossier du candidat et selon les lacunes identifiées par rapport à la formation de celui-ci ou à son expérience.

Le comité est toujours en attente d'une réponse relativement à la demande de subvention au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) afin d'améliorer le processus d'admission des candidats en provenance des pays étrangers.

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

	NOMBRE			
	REÇUES	ACCEPTÉES	REFUSÉES	REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE
au Canada	4	4	0	0
hors du Canada (incluant ARM, permis limités IRM et échographie, TEPM limités)	18	18	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

22

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis				
	NOMBRE			
	REÇUES	ACCEPTÉES	REFUSÉES	REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE
au Canada	10	8	0	2
hors du Canada	34	28	1	5

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre		
	NOMBRE	
	AU CANADA	HORS DU CANADA
Cours		
Stage		
Examen		
Cours et stage		
Stage et examen		
Cours et examen		
Cours, stage et examen		37

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	44
--	----

*Josée Tremblay, t.i.m.
Responsable*

*Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission*

Formation

Le comité de la formation est un comité consultatif ayant pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement collégial et du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), les questions relatives à la qualité de la formation des technologistes en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale.

RÉUNIONS

Le comité a tenu une seule rencontre cette année.

ACTIVITÉS

Au cours de cette rencontre, le comité s'est penché sur :

- ▶ les normes générales et spécifiques, ainsi que sur le profil d'entrée à la profession des technologistes en électrophysiologie médicale ;
- ▶ nos profils d'entrée à la profession validés par les autres provinces canadiennes ;
- ▶ le guide préparatoire à l'examen d'admission transmis à tous les étudiants pour les aider dans leur préparation à cet examen ;
- ▶ les travaux présentement en cours au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment :
 - Le niveau de formation initiale requis pour les technologistes en échographie ;
 - Les contraintes et les défis liés à l'élaboration du nouveau programme de radio-oncologie.
- ▶ le sondage de la Fédération des cégeps permettant de dresser le portrait de la situation des centres de stage des maisons d'enseignement offrant le programme de radiodiagnostic ;
- ▶ la consultation de l'Office des professions visant à recueillir le nombre d'heures dédiées à l'éthique et à la déontologie dans nos programmes d'étude ;
- ▶ les statistiques des examens d'admission à la profession de juin 2015 ;
- ▶ le rapport d'agrément du programme de Technologie de radiodiagnostic du cégep Ste-Foy émis par l'Association médicale canadienne ;

- ▶ La nouvelle orientation de l'AMC quant à son service d'agrément des programmes de formation à l'échelle canadienne;
- ▶ Les sujets importants abordés lors du « *Symposium sur l'avenir de la profession* » organisé par l'ACTRM en octobre 2015.

PROJETS/OBJECTIFS DU COMITÉ POUR 2016-2017

- ▶ Assurer un suivi sur les travaux en cours au MEESR relativement à l'actualisation des programmes d'études.
- ▶ Donner notre avis au conseil d'administration au regard de la qualité de la formation.

Jean Labbé, t.i.m., M.Sc.
Responsable du comité



Amélioration de l'exercice

La direction de l'amélioration de l'exercice a pour mandat de voir à la surveillance de l'exercice des membres et à son amélioration, en vue d'assurer la protection du public et de contribuer au développement professionnel des membres.

La direction a sous sa responsabilité le comité d'inspection professionnelle, le comité de développement professionnel, le comité du congrès et le comité colloque et symposium.

Inspection professionnelle

Deux instances sont responsables de l'inspection professionnelle des membres : le comité d'inspection professionnelle et le Service d'inspection professionnelle.

Comité d'inspection professionnelle

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par les membres et il procède, notamment, à l'inspection de leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice. Par son action, le CIP vise à améliorer la qualité de l'exercice et la valeur de l'acte professionnel dans le but d'assurer la protection du public.

RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à (17) dix-sept reprises, dont 4 réunions par conférence téléphonique.

ACTIVITÉS

Depuis le 1^{er} avril 2015, 59 établissements ont été inspectés, voici le détail de ces inspections :

PROGRAMME D'INSPECTION 2014-2015

- Évaluation de l'aspect organisationnel du service des 9 établissements restants du programme en imagerie médicale - radiodiagnostic.

PROGRAMME D'INSPECTION 2015-2016

- Visite d'inspection de 15 établissements, dont 10 en imagerie médicale - radiodiagnostic et 5 en imagerie médicale - médecine nucléaire.
- Évaluation de l'aspect organisationnel du service de 44 établissements.

Surveillance de l'exercice

Surveillance de l'exercice en résumé			
DOMAINES	ÉTABLISSEMENTS INSPECTÉS		
Imagerie médicale - radiodiagnostic	VISITE SUR PLACE	ASPECT ORGANISATIONNEL	TOTAL
	10	44	54
	SECTEURS D'ACTIVITÉS INSPECTÉS (RAPPORTS RÉDIGÉS)		
	VISITE SUR PLACE	ASPECT ORGANISATIONNEL	TOTAL
	34	150	184
Imagerie médicale - médecine nucléaire	5	0	5
Radio-oncologie	0	0	0

Nombre de dossiers d'inspections (établissements) traités au cours de l'année	
DOSSIERS FERMÉS / ATTESTATION D'INSPECTION	NOMBRE
Imagerie médicale - radiodiagnostic	21
Imagerie médicale - médecine nucléaire	2
Radio-oncologie	2
DOSSIERS OUVERTS	NOMBRE
Imagerie médicale - radiodiagnostic	44
Imagerie médicale - médecine nucléaire	10
Radio-oncologie	2

Nombre de dossiers d'inspections (établissements) traités au cours de l'année (suite)

ADOPTION DE RAPPORTS	NOMBRE
Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite	39
Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu	150
Total des rapports adoptés	189

VÉRIFICATION (2015-2016)

VÉRIFICATION (2015-2016)		NOMBRE DE MEMBRES
Membres inspectés (aspect organisationnel)		212
Membres visités :		277
Imagerie médicale - radiodiagnostic	243	
Imagerie médicale - Médecine nucléaire	34	
Radio-oncologie	0	
Total des membres visités et inspectés		489

Normes de pratique

ADOPTION DES NORMES DE PRATIQUE EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE

Normes de pratique en électrophysiologie médicale-volet général
Normes de pratique spécifiques en électrophysiologie cardiaque
Normes de pratique spécifiques en électrophysiologie neuromusculaire
Normes de pratique spécifiques en électrophysiologie cérébrale

ADOPTION DE LA MISE À JOUR DES NORMES DE PRATIQUE

Normes de pratique spécifiques en mammographie
Normes techniques d'injection-guide d'application
Normes de pratique générales
Normes de pratique médicaments et substances

ADOPTION AVIS DE RADIOPROTECTION

Avis de radioprotection en mammographie
Avis de radioprotection portant sur la tomodensitométrie

Gestion

NOMINATION D'INSPECTEUR

NOMINATION D'INSPECTEUR	MEMBRE
Lise Renaud, t.i.m. inspectrice en échographie	1

- ▶ programme d'inspection professionnelle générale : 2016-2017 ;
- ▶ programme de visites en échographie médicale diagnostique : 2016-2017.

Enquêtes

NOMBRE

Membres ayant fait l'objet d'une enquête	1
Rapports d'enquête dressés	1

Recommandations du comité d'inspection professionnelle au Conseil d'administration d'obliger un membre à compléter avec succès

NOMBRE

un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage et un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	1
un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Décisions du Conseil d'administration

NOMBRE

approuvant, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	1
rejetant, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0

Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic (en application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions)

7

Les membres du CIP ont adopté les programmes de visites d'inspection suivants :

Principales recommandations

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Formation, orientation et actualisation

Pratique avancée

Échographie (pratique autonome)

- ▶ Le comité rappelle qu'un minimum de 5 heures par année de développement professionnel en échographie est exigé afin de maintenir les attestations en échographie.

LBDC

- ▶ Le comité rappelle qu'un minimum de 5 heures par année de développement professionnel en radiologie digestive est exigé afin de maintenir l'attestation en lavement baryté double contraste.

Les technologues doivent mettre à jour leur dossier professionnel sur le Portail OTIMROEPMQ, dès qu'un changement survient (ex. : changement d'adresse, d'établissement, de secteurs d'activités).

ORDONNANCE

Transmission et contenu de l'ordonnance

Lorsque l'infirmière remplit une requête d'imagerie médicale selon une ordonnance écrite ou verbale, sa signature, l'abréviation de son titre, le nom du médecin qui en fait la demande et les renseignements cliniques doivent paraître sur la demande d'examen.

Analyse de l'ordonnance

Tomodensitométrie

Les technologues ne sont pas autorisés à déterminer le protocole à appliquer pour chaque examen. Cette responsabilité appartient au radiologiste. Les protocoles doivent être transmis au technologue par écrit, verbalement ou via un document entériné par l'équipe médicale.

COMMUNICATION

Identification du patient

Le comité recommande d'utiliser au moins deux paramètres (ex. : les nom et prénom ainsi que la date de naissance) afin de s'assurer de l'identité du patient, et ce, avant le début de l'examen.

Accès à l'information - Pour les patients

Imagerie médicale - médecine nucléaire

- ▶ Une affiche doit être installée dans la salle d'attente afin de sensibiliser les patients devant passer par les douanes terrestre ou aérienne dans les jours suivants l'examen. Remettre à ceux-ci un document mentionnant l'examen passé, la date ainsi que l'isotope utilisé pour faciliter leur passage aux douanes.

SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DES IMAGES

Données consignées au dossier du patient

Échographie

- ▶ Inscrire au dossier d'imagerie médicale le nombre d'images effectuées par le technologue.

SYSTÈMES DE TRAITEMENT, D'ARCHIVAGE ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES ET DES IMAGES

Intégrité et confidentialité des données- Accès aux personnes autorisées

Un verrouillage automatique de la session, dans le SIR et le PACS, est configuré afin d'éviter que des personnes non autorisées puissent avoir accès aux systèmes. Toutefois, le comité recommande aux technologues de fermer leurs sessions lorsqu'ils quittent la salle pour une pause et en fin de journée.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Positionnement (mammographie)

Médio-latérale oblique (MLO)

- ▶ Tendre la peau au niveau de l'angle inframammaire afin d'éviter la formation de plis.
- ▶ Porter une attention particulière à remonter le sein pour ouvrir l'angle inframammaire sans refouler la glande vers le haut.
- ▶ Le muscle pectoral devrait idéalement avoir une courbe convexe et descendre jusqu'au niveau du mamelon. La présence d'une large marge du muscle pectoral à l'aisselle assure une meilleure visualisation de la partie postérieure du tissu mammaire.

Cranio-caudale (CC)

Positionner le plateau à la hauteur de la ligne inframammaire afin de permettre une meilleure visualisation des structures profondes du sein. Un plateau trop haut entraînera un manque de structures et des plis en externe, tandis qu'un plateau trop bas produira des plis en interne et engendrera une superposition des tissus de la paroi abdominale.

Brigitte Boisselle, t.r.o

Service d'inspection professionnelle

PORTFOLIOS

- Envoi de 306 correspondances en lien avec le début du processus d'analyse des portfolios (5 % des membres sélectionnés aléatoirement pour chacun des 4 domaines).
- En 2015-2016, le Service d'inspection a procédé à l'analyse des portfolios de l'année 2014.

Analyse des portfolios pour l'année 2014	
RD	
Dossiers ouverts	215
Dossiers fermés	215
MN	
Dossiers analysés	27
Dossiers fermés	27
RO	
Dossiers analysés	34
Dossiers fermés	34
EPM	
Dossiers analysés	30
Dossiers fermés	30
TOTAL	
Dossiers analysés	306
Dossiers fermés	306

ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE DIAGNOSTIQUE (PRATIQUE AUTONOME)

- Bilan 2015-2016 : 50 technologues ont été évalués pour un total de 67 attestations, il s'agit des attestations suivantes :

TYPES D'ATTESTATIONS	NOMBRE
Échographie abdominale, pelvienne et de surface	28
Échographie obstétricale	16
Mesure de la clarté nucale	8
Échographie mammaire	-
Échographie cardiaque (adulte)	7
Échographie vasculaire	8
Échographie musculo-squelettique	-
Total d'attestations évaluées	67
Nombre de technologues évalués	50

- Analyse de nouvelles demandes d'attestations en échographie pour la pratique autonome et émission de 62 attestations, il s'agit des attestations suivantes :

TYPES D'ATTESTATIONS	NOMBRE
Échographie abdomino-pelvienne de surface	18
Échographie obstétricale	8
Clarté nucale	0
Échographie mammaire	4
Échographie musculo-squelettique	2
Échographie cardiaque (adulte)	17
Échographie vasculaire	13
TOTAL	62

- Non renouvellement de 67 attestations, il s'agit des attestations suivantes :

ATTESTATIONS NON RENOUVELÉES	NOMBRE
Échographie abdominale, pelvienne et de surface	17
Échographie obstétricale	14
Échographie mammaire	3
Échographie cardiaque	13
Mesure de la clarté nucale	6
Échographie vasculaire	13
Échographie musculo-squelettique	1
TOTAL	67

AUTRES ACTIVITÉS

Inspection professionnelle générale :

- ▶ envoi de 56 lettres en lien avec le début du programme d'inspection professionnelle général ;
- ▶ réception et analyse de 162 questionnaires préalables ;
- ▶ révision des rapports ;
- ▶ analyse des grilles de compte-rendu. Lorsque le centre a répondu conformément à toutes les attentes du CIP, le dossier d'inspection est fermé ;
- ▶ suivi des dossiers découlant du CIP ;
- ▶ élaboration du programme d'inspection professionnelle général 2016-2017 ;
- ▶ mise à jour des différents outils liés à l'inspection professionnelle (ex. : SIGI mobile, grilles d'associations des recommandations automatiques) ;
- ▶ mise à jour des questionnaires préalables à l'inspection professionnelle.

Inspection en échographie médicale diagnostique (pratique autonome) :

- ▶ envoi de lettres en lien avec le début du programme d'inspection en échographie médicale diagnostique ;
- ▶ communications téléphoniques avec les responsables des différents services d'échographie ;
- ▶ réception et analyse des questionnaires relatifs au programme de visite pour la pratique autonome ;
- ▶ élaboration du programme de visite en échographie médicale diagnostique 2016-2017 ;
- ▶ révision de l'examen théorique en échographie cardiaque et de la clé de correction ;
- ▶ corrections des évaluations théoriques ;
- ▶ rédaction et envoi du rapport :
 - accompagné d'un message électronique (réussite) ;
 - accompagné d'une lettre explicative (échec).

Demandes d'information

- ▶ Le service d'inspection professionnelle a répondu à environ 1100 demandes d'information variées en provenance du public, des membres et de différents organismes. Ces demandes de renseignements permettent, pour la plupart d'entre elles, d'améliorer la pratique professionnelle des technologues. Plusieurs sujets ont été questionnés, il s'agit notamment :

- attestations en échographie médicale diagnostique ;
- retraitement des sondes en échographie médicale ;
- activités réservées ;
 - Injections de médicaments et de substance de contraste ;
 - Surveillance du patient suite à une injection ;
 - Pratique professionnelle des t.e.p.m.
- ordonnances ;
- radioprotection.

SERVICE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

- ▶ L'objectif prévu de l'inspection professionnelle a été réalisé à 92 %. Celui-ci comprenait l'inspection des établissements restants du programme 2014-2015 ainsi que l'inspection professionnelle du programme 2015-2016.
- ▶ 6 centres identifiés au programme 2015-2016 ont été reportés au début de l'année 2016-2017 pour l'analyse de leurs questionnaires.
- ▶ Depuis la première visite d'évaluation des technologues détenant une attestation de pratique autonome, 124 technologues (33 %) ont été évalués et un seul s'est vu retirer son attestation de pratique autonome, ce qui représente un taux de réussite de 99.2 %. Pour l'instant, les exigences de la norme professionnelle pour la pratique autonome semblent être adéquates.
- ▶ En 2016, 374 technologues détiennent une ou des attestations en échographie médicale diagnostique (pratique autonome). Actuellement 479 attestations sont valides.
- ▶ En 2015-2016, 62 nouvelles attestations ont été émises, en contrepartie 67 attestations n'ont pas été renouvelées, et ce, pour les raisons suivantes :
 - difficulté à faire le nombre d'examens exigé pour maintenir leur attestation ;
 - départ à la retraite ;
 - le médecin spécialiste revérifie tous les examens (le technologue ne voit donc plus la nécessité de renouveler) ;
 - congé de maladie ;
 - congé de maternité.

Francine Roy, t.i.m.
Coordonnatrice de l'inspection professionnelle

Développement professionnel permanent

- ▶ 42 nouvelles activités de formation (variant de 30 min à 70 h chacune) ont été mises en ligne sur le portail OTIMROEPMQ.
- ▶ Le service de la direction de l'amélioration de l'exercice (DAE) a traité 305 demandes de dispense et reconnaissance d'activité écrites, dont :
 - 48 congés de maladie ;
 - 241 congés de maternité ;
 - 5 congés sans solde - sabbatique ;
 - 7 autres – Études – différés ;
 - 4 demandes de reconnaissance d'activité, dont 2 demandes ont été refusées.
- ▶ Près de 1 192 demandes verbales, 8 215 courriels ont été traités concernant divers dossiers et 59 communiqués transmis par le portail.

ANALYSE DU CONTENU DES PORTFOLIOS 2015

(processus ayant lieu en septembre)

- ▶ Le 25 septembre 2015 : envoi de 306 correspondances, par courrier postal régulier, avec un délai de réponse au 13 octobre 2015, pour les membres suivants dont :
 - 215 en radiodiagnostic ;
 - 27 en médecine nucléaire ;
 - 34 en radio-oncologie ;
 - 30 en électrophysiologie médicale.
- ▶ Le 5 novembre 2015 : envoi de 34 correspondances, par courrier postal recommandé, aux technologues ne s'étant pas conformés suite au 1^{er} envoi, avec un délai de réponse au 20 décembre 2015, dont :
 - 27 en radiodiagnostic ;
 - 1 en médecine nucléaire ;
 - 3 en radio-oncologie ;
 - 3 en électrophysiologie médicale.
- ▶ Aucune suspension de permis n'a été effectuée concernant ce dossier.

DOSSIERS DPP NON CONFORMES POUR L'ANNÉE 2015

(processus ayant lieu en janvier)

- ▶ Le 7 janvier et le 12 février 2016 : envoi de 498 correspondances (1^{er} Avis : délai 45 jours) par courrier postal régulier, et par communiqués via le portail, avec un délai de réponse au 21 février et le 30 mars 2016, aux membres non conformes pour l'année 2015, dont :
 - 323 en radiodiagnostic ;
 - 43 en médecine nucléaire ;
 - 39 en radio-oncologie ;
 - 36 en électrophysiologie médicale (TEPM) ;
 - 41 autorisés EPM ;
 - 16 membres-limitation.
- ▶ Le 29 février 2016 envoi de 88 correspondances (2^e Avis : délai 15 jours) par courrier postal recommandé, avec un délai de réponse au 16 mars 2016, aux technologues non conformes suivants :
 - 40 en radiodiagnostic ;
 - 10 en médecine nucléaire ;
 - 11 en radio-oncologie ;
 - 7 en électrophysiologie médicale (TEPM) ;
 - 20 autorisés EPM ;
 - Ø membres-limitation.
- ▶ Au 31 mars 2016, 13 dossiers DPP 2015 sont restés non conformes.
- ▶ Mai 2015 : 6 permis d'exercice ont été suspendus (4 RD et 2 RO) pour les membres dont les dossiers DPP sont restés non conformes en 2014.
- ▶ Mai et juin 2015 : levée de la suspension de ces 6 permis d'exercice (réf. : DPP 2014).

Statistiques - attestations

1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

► nombre de lettres envoyées 347

► nombre de dossiers analysés 347

Échographie : pratique autonome	
ÉCHO ABDOMINO-PELVIENNE DE SURFACE	2015-2016
Renouvelées	145
Non renouvelées	17
ÉCHO OBSTÉTRIQUE	2015-2016
Renouvelées	111
Non renouvelées	14
CLARTÉ NUCALE	2015-2016
Renouvelées	46
Non renouvelées	6
ÉCHO MAMMAIRE	2015-2016
Renouvelées	16
Non renouvelées	3
ÉCHO CARDIAQUE (ADULTE)	2015-2016
Renouvelées	80
Non renouvelées	13
ÉCHO MUSCULO-SQUELETTIQUE	2015-2016
Renouvelées	5
Non renouvelées	1
ÉCHO VASCULAIRE	2015-2016
Renouvelées	67
Non renouvelées	13
TOTAL	
TOTAL lettres envoyées	347
TOTAL dossiers analysés	347
TOTAL attestations renouvelées	470
TOTAL attestations NON renouvelées	67

LBDC : pratique autonome	
ATTESTATIONS LBDC	2015-2016
Renouvelées	30
Non renouvelées	10
TOTAL	
TOTAL lettres envoyées	40
TOTAL dossiers analysés	40

Technologues en électrophysiologie médicale attestations de formation	
VÉRIFICATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR OU D'UN CARDIOSTIMULATEUR-DÉFIBRILLATEUR	2015-2016
Demandes traitées	37
Dispenses partielles	12
Attestations émises	25
PROGRAMMATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR OU D'UN CARDIOSTIMULATEUR-DÉFIBRILLATEUR	2015-2016
Demandes traitées	38
Dispenses partielles	14
Attestations émises	24
ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE OU VASCULAIRE	2015-2016
Demandes traitées	7
Dispenses partielles	0
Attestations émises	7
DOPPLER CAROTIDIEN OU TRANSCRÂNIEN	2015-2016
Demandes traitées	0
Dispenses partielles	0
Attestations émises	0
INDUCTION D'UN BALLONNET ŒSOPHAGIEN	2015-2016
Demandes traitées	0
Dispenses partielles	0
Attestations émises	0
AJUSTEMENT DES MASQUES POUR LE BIPAP OU LE CPAP	2015-2016
Demandes traitées	5
Dispenses partielles	0
Attestations émises	5
TOTAL	
TOTAL demandes traitées	87
TOTAL dispenses partielles	26
TOTAL attestations émises	61

Mammographie	
ATTESTATIONS MAMMOGRAPHIE NUMÉRIQUE	2015-2016
Attestations mammographie numérique	57

* Certains technologues ont plusieurs attestations qui nécessitent chacune une analyse.

ACTIVITÉS DE FORMATION - 2015-04-01 / 2016-03-31

Formations	Heures DPP	Nombre de sessions	Nombre d'inscriptions membres	Nombre d'inscriptions non-membres
COURS EN SALLE			298	0
Gestion du système PACS	15 h		-	
Stage de pratique autonome - LBDC (20 examens)	35 h	4	7	
Atelier pratique de positionnement mammographie - Technique et difficultés	7 h	7	88	
Atelier pratique en mammographie - Contrôle de qualité numérique	7 h	5	58	
Perfectionnement en mammographie	14 h	10	59	
Perfectionnement en échographie	42 h	-	-	
Atelier Technique d'injection, signes vitaux et aseptie	7 h	1	7	
Formation protocole sédation analgésique	7h	1	24	
Stages pratiques en échographie				
Stage complet 3 semaines	105 h		6	
Stage complet 4 semaines	140 h		2	
Stage sur mesure (abdo. pelv.) 2 semaines	70 h		4	
Stage sur mesure (abdo. pelv.) 3 semaines	105 h		3	
Stage sur mesure (obs.) 1 semaine	35 h		-	
Stage sur mesure (obs.) 2 semaines	70 h		-	
Stage sur mesure (obs.) 3 semaines	105 h		-	
Stage sur mesure (card.) 1 semaine	35 h		1	
Stage sur mesure (card.) 2 semaines	70 h		3	
Stage sur mesure (Dop.) 1 semaine	35 h		1	
Stage sur mesure (Dop.) 2 semaines	70 h		1	
Formation pratique EPM (attestations 6 activités réservées)				
Vérif. Progr. cardiostimulateurs ou cardio. défibrillateurs	30 h		17	
Écho. cardiaque ou vasculaire	175 h		9	
Doppler carotidien ou transcrânien	50 h		-	
Introduction d'un ballonnet œsophagien en PSG	50 h		1	
Ajustement des masques pour le BiPAP ou le CPAP en PSG	70 h		7	
COURS PAR CORRESPONDANCES *REPRISES REPORTS INCLUS			208	0
Principes physiques et appareillage de base en ultrasonographie	20 h	2	65	
Échographie obstétricale	30 h	2	39	
Échographie abdominale et pelvienne	45 h	2	74	
Ostéodensitométrie	45 h	2	30	

ACTIVITÉS DE FORMATION - 2015-04-01 / 2016-03-31

Formations	Heures DPP	Nombre de sessions	Nombre d'inscriptions membres	Nombre d'inscriptions non-membres
COLLOQUE			345	0
Ma profession à son meilleur - 7 novembre 2015				
Inscriptions sur place - Québec			95	
Inscriptions webdiffusion			126	
Inscriptions webdiffusion en groupe			124	
CONGRÈS CONJOINT			507	0
Nombre d'inscriptions des membres de l'Ordre au congrès conjoint			471	
Séminaire en gestion dans le cadre du congrès			35	
Séminaire en éducation dans le cadre du congrès			29	
Séminaire PACS dans le cadre du congrès			26	
CONFÉRENCES			2480	0
Formations du CHUM (5)	varie		159	
La radiofréquence c'est quoi? (CIRA 2011)	1h		8	
L'échographie en imagerie d'intervention... le rôle du technologue (CIRA 2011)	1h		22	
Formation au Système d'ablation par micro-ondes Evident™ MW Ablation System	1h		6	
Conférences Congrès 2009 (6)	varie		242	
Conférences Congrès 2010 (6)	varie		125	
Conférences Congrès 2011 (7)	varie		191	
Conférences Congrès 2012 (10)	varie		199	
Conférences Congrès 2013 (18)	varie		423	
Conférences Congrès 2014 (20)	varie		437	
Conférences Congrès 2015 (22)	varie		510	
Colloque 2014 forfait 1 (3)	1 h 45		7	
Colloque 2014 forfait 2 (3)	2 h 15		2	
Colloque 2014 (8)	varie		135	
Colloque 2015 (7)	varie		14	
COURS DE FORMATION (THÉORIQUE-EN LIGNE)			1502	7
Techniques d'injection, signes vitaux et aseptie	15 h		33	
La technique de positionnement en mammographie (MSSS)	15 h		200	
Radioprotection en mammographie	6 h		64	
Contrôle de qualité en mammographie numérique	15 h		67	
Quiz autoévaluation en mammographie 2016 (MSSS)	15 h		89	
L'utilisation sécuritaire des substances de contraste iodées par les technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie	2 h		8	

ACTIVITÉS DE FORMATION - 2015-04-01 / 2016-03-31

Formations	Heures DPP	Nombre de sessions	Nombre d'inscriptions membres	Nombre d'inscriptions non-membres
COURS DE FORMATION (THÉORIQUE-EN LIGNE) SUITE			1502	7
IRM – Essentiel (ancienne version)	45 h		18	
IRM – Essentiel (nouvelle version)	20 h		140	
IRM – Essentiel modules 1-2-3	9 h		1	
IRM – Essentiel modules 4-5	5 h		2	
IRM – Essentiel modules 6-7-8	6 h		-	
IRM – Avancée (ancienne version)	50 h		-	
IRM-Avancé (nouvelle version)	25 h		25	
IRM – Avancé modules 1-2	5 h		4	
IRM – Avancé modules 3-4	8 h		1	
IRM – Avancé modules 5-6	12 h		-	
IRM – Module Tête	60 h		9	
IRM – Module Cou	50 h		7	
Lavement baryté double contraste (théorie pratique autonome)	15 h		1	
Étude de cas en échographie abdo-pelvienne	5 h		36	
Échographie cardiaque module 1 et 2	40 h		17	
Échographie cardiaque module 3, 4 et 5	45 h		13	
Échographie cardiaque module 6, 7, 8 et 9	45 h		8	
Échographie cardiaque module 10, 11 et 12	45 h		10	
TDM-CQ et radioprotection (conf. Multiples CECR)	10 h		0	
TDM aspects technologiques, techniques et optimisation	10 h		13	
L'imagerie numérique en radiodiagnostic CR/DR	10 h		15	7
Positionnement et utilisation des caches au bismuth en TDM	30 min		192	
Contrôle de la qualité en tomodensitométrie - volet t.i.m. & moniteurs diagnostics.	10 h		4	
Échographie cardiaque pédiatrique	20 h		6	
Doppler carotidien ou transcrânien	30 h		4	
Introduction d'un ballonnet œsophagien en PSG	3 h		4	
Vérification d'un cardiostimulateur ou d'un cardio.-défibrillateur	35 h		38	
Programmation d'un cardiostimulateur ou d'un cardio.-défibrillateur	15 h		34	
Ajustement des masques pour le BiPAP ou le CPAP en PSG	70 h		8	
Quiz LBDC 2015	5 h		45	
Quiz LBDC-2014	5 h		8	
Quiz LBDC-2013	5 h		7	

ACTIVITÉS DE FORMATION - 2015-04-01 / 2016-03-31

Formations	Heures DPP	Nombre de sessions	Nombre d'inscriptions membres	Nombre d'inscriptions non-membres
COURS DE FORMATION (THÉORIQUE-EN LIGNE) SUITE			1502	7
Quiz en ligne ÉchoX - sept. 2010	1 h		86	
Quiz en ligne ÉchoX - mars 2011	30 min		115	
Quiz en ligne ÉchoX - sept. 2013	30 min		170	
DVD des conférences captées lors des congrès (non inclus dans le total des inscriptions)	varie		62	
Total inscription cours en salle			298	0
Total inscriptions cours par correspondance			208	0
Inscriptions congrès			507	0
Inscriptions colloque			345	0
Total inscriptions cours en ligne			3982	7
			5340	7
Grand total			5347	

À TITRE INFORMATIF : STATISTIQUES SUR LA VENTE DE PASSEPORTS ET FORFAITS À NOTER QUE CES NOMBRES SONT DÉJÀ COMPTABILISÉS DANS LE TABLEAU CI-DESSUS.		2015-04-01 / 2016-03-31
Passeport-formations 2014	varie	14
Passeport-formations 2013	10 h	8
Passeport-formations 2012	10 h	1
Forfait IRM 1 - Module tête et cou	110 h	1
Forfait IRM 2 - Essentiel + Module tête et cou	155 h	3
Forfait IRM 3 - Avancé + Module tête et cou	160 h	1
Radiologie générale 10 conférences	varie	10
Radiologie générale 5 conférences	varie	18
Médecine nucléaire 10 conférences	varie	1
Médecine nucléaire 5 conférences	varie	1
Radio-oncologie 10 conférences	varie	2
Radio-oncologie 5 conférences	varie	1
Électrophysiologie médicale 10 conférences	varie	2
Électrophysiologie médicale 5 conférences	varie	2
Intervention 5 conférences	varie	1
Système PACS 6 conférences	varie	6
Communes 15 conférences	varie	1
Communes 10 conférences	varie	7
Communes 5 conférences	varie	17

Comité de développement professionnel

Le comité de développement professionnel (CDP) a pour mandat de :

- ▶ déterminer la structure, le thème et le programme (conférences et activités) du congrès, des colloques et des symposiums ou toute autre activité de développement professionnel;
- ▶ rechercher de nouvelles activités de formation;
- ▶ améliorer l'exercice;
- ▶ recommander au conseil d'administration les activités admissibles dans le cadre du DPP;
- ▶ évaluer les cas de dispense de formation en cas d'exception;
- ▶ faire des recommandations au conseil d'administration concernant les modifications à apporter au *Règlement sur la formation continue obligatoire*;
- ▶ analyser les demandes de reconnaissance de nouveaux types d'activités de formation.

RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à (2) reprises.

ACTIVITÉS

- ▶ Suivi et post-mortem du congrès 2015.
- ▶ Proposition du thème pour le panel du congrès 2016 : Le Professionnalisme.
- ▶ Suivi des préparatifs du congrès 2016.
- ▶ Suivi des préparatifs du colloque 2015.
- ▶ Proposition du thème colloque 2016 : Légatement vôtre.
- ▶ Révision du barème des heures DPP, révision des heures par secteur.
- ▶ Rencontre avec la présidente de l'Ordre.
- ▶ Proposition du thème du congrès 2017 : Intégration des changements.
- ▶ Suivi et post mortem du colloque 2015.
- ▶ Choix des thèmes des 2 articles dans la revue *ÉchoX* :
 - Présentation du catalogue sur le portail (*FormaZone*), et rappel de l'existence du forum;
 - Le professionnalisme en 2016.

Propositions au CA :

- nous proposons au CA d'entériner la révision de la liste des activités admissibles et barèmes, mise à jour telle que présentée par le comité DP;
- le comité DP recommande au CA de changer la formule du colloque, il propose 4 demi-journées de 3 heures couvrant tous les domaines de pratique.

Projets du comité pour la prochaine année :

- participer au développement de l'Approche réflexive;
- soutenir les comités colloque-symposium et congrès;
- présenter les recommandations nécessaires au conseil d'administration;
- choisir les thèmes des articles du comité DP qui paraissent dans *l'ÉchoX*;
- répondre aux demandes de la présidence, de la direction générale, du conseil d'administration et de la direction de l'amélioration de l'exercice.

Micheline Jetté, t.i.m.
Responsable

Congrès

Le mandat du comité du congrès est de :

- ▶ réaliser le congrès de l'Ordre, selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel;
- ▶ identifier des conférenciers potentiels;
- ▶ vérifier les résumés de conférences (*abstract*);
- ▶ identifier les activités du congrès;
- ▶ soumettre le programme du congrès au comité de développement professionnel;
- ▶ assurer des tâches logistiques et organisationnelles lors du congrès;
- ▶ la responsable du comité participe également aux réunions du comité de développement professionnel.

Congrès 2015

- Aucune rencontre formelle, plusieurs appels-conférences avec les autres associations partenaires du congrès.

- Tenue du congrès au Palais des congrès de Montréal.
- Séminaires 2015.
- 2 téléconférences ont eu lieu.
- Congrès 2016.
- Quatre rencontres ont eu lieu.
- Programme développé pour les 4 domaines d'exercices ainsi que les secteurs de la tomodensitométrie et de l'échographie pour le congrès qui se tiendra du 2 au 4 juin 2016 à Québec, et qui souligne le 75^e anniversaire de l'Ordre.
- Création d'un panel de discussion.

Marie-Pier Chagnon, t.r.o.
Responsable

Colloque et symposium

Le mandat du comité du colloque et symposium est de réaliser les colloques et symposiums de l'Ordre selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel; identifier des conférenciers potentiels; vérifier les résumés de conférences; soumettre le programme du colloque au comité de développement professionnel.

Les membres du comité colloque et symposium se sont rencontrés à 5 reprises entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Le comité a organisé le colloque *Ma profession à son meilleur* présenté en novembre 2015 à Québec. Depuis janvier 2016, le comité prépare le colloque qui aura lieu en novembre prochain.

Celui-ci aura pour thème *Légalement vôtre*, une suggestion du comité du développement professionnel.

Le comité s'est rencontré à la Cité de la santé à Laval pour filmer des scénarios qui ont été présentés au colloque de novembre 2015. Il s'agissait de courts extraits vidéo qui représentent des technologues exerçant leurs fonctions, mais en effectuant des erreurs.

Le comité a effectué une lecture des comptes rendus des présentations des conférenciers de l'évènement. L'équipe a aussi regardé les diaporamas afin de s'assurer qu'ils ne contenaient pas d'erreurs et qu'ils répondaient à nos attentes.

Le comité a accueilli deux nouveaux membres, Geneviève Arsenault, t.i.m., en remplacement de Isabelle Geneau et Josée Galarneau, t.r.o., en remplacement de Myrienne Huot.

L'équipe a analysé les résultats du sondage rempli par les participants au colloque 2015. Les résultats répondaient bien à nos attentes.

Le comité a commencé les préparatifs concernant le colloque 2016. Une attribution des tâches entre les membres a été effectuée. Les sujets de conférences ont tous été sélectionnés.

Des suggestions de visuel pour l'affiche ont été prises en note afin d'être communiquées au graphiste qui nous proposera 3 options.

Le comité a effectué un suivi détaillé à propos des conférenciers qui seront présents au colloque 2016. La majorité des conférenciers ont été trouvés.

La date du colloque est officiellement le 12 novembre 2016 et sera à Montréal.

Rachel Quirion-Arguin, t.e.p.m.
Responsable



Affaires professionnelles et juridiques

La direction des affaires professionnelles soutient le directeur général et secrétaire dans ses responsabilités dévolues par le Code des professions, notamment avec le Tableau des membres et conseille les différentes instances de l'Ordre sur des problématiques juridiques.

Permis délivrés selon la catégorie	
CATÉGORIE DE PERMIS	NOMBRE
Permis régulier	310
Permis temporaire (OQLF inclus renouvellement)	13
Permis special (IRM, ÉCHO, TEPM limité)	13
Permis temporaire restrictif (ARM avec la France + Renouvellement)	11

Demandes de délivrance				
	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	13	13	0	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions (Candidats français)	11	11	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0
de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	13	13	0	0

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du *Code des professions* et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités - *NOTE*

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Québec	298	298	0	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
aux États-Unis	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme reconnu équivalent	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
CANADA				
au Québec	0	0	0	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	0	0		
UE				
en France	0	0	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
AILLEURS				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	1	1	0	0
Total hors Canada	1	1	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement où a été acquise la formation reconnue équivalente	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
CANADA				
au Québec	10	10	0	0
en Ontario	1	1	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	1	1	0	0
UE				
en France	0	0	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
AILLEURS				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	9	9	0	0
Total hors Canada	0	0	0	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec et s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités

Lieu où été obtenue l'autorisation légale d'exercer la profession	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
CANADA (RÈGLEMENT PRIS EN VERTU DE 94 Q)				
en Ontario	1	1	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	1	1	0	0
UE				
en France (règlement pris en vertu de 93 c2)	11	11	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
AILLEURS				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	0	0	0	0
Total hors Canada	11	11	0	0

Candidats	
	NOMBRE
ayant satisfait aux autres conditions et modalités	262
ayant débuté le processus	42

Autorisations spéciales	
	NOMBRE
accordées	0
renouvelées	0

Tableau des membres au 31 mars 2016	
	NOMBRE
Total de membres inscrits au 31 mars	6290
Membres détenant un permis régulier	6228
Membres détenant un permis temporaire	6
Membres détenant un permis restrictif	0
Membres détenant un permis restrictif temporaire	9
Membres détenant un permis spécial	47
Premières inscriptions	334
Membres dont le permis régulier a été révoqué	0
Membres dont le permis temporaire a été révoqué	0
Membres dont le permis régulier a été suspendu	0
Membres dont le permis temporaire a été suspendu	0
Membres avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Membres exerçant en société par actions	2
Membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée	0

Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon le sexe	
	NOMBRE
Homme	1078
Femme	5212

Membres radiés du Tableau au 31 mars 2016	
	NOMBRE
Maladie/ Invalidité	20
Maternité et paternité	111
Manque de travail	4
Réorientation de carrière	7
Retour aux études	8
Retraite	91
Travail à l'extérieur du Québec	23
Païement en retard	46
Aucune raison précisée	64
Total	374

Frais exigibles d'un candidat à l'exercice de la profession	
	MONTANT
Reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré hors du Québec	350 \$
Reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec	350 \$
Reconnaissance de l'équivalence d'un permis du Canada	150 \$
Délivrance d'un permis temporaire	380 \$
Délivrance d'un permis restrictif temporaire	380 \$
Délivrance d'un permis spécial	380 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme	380 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation	380 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec	380 \$
Registre des étudiants	125 \$
Registre des candidats formés à l'étranger	125 \$

* Les frais excluent les taxes.

Membres inscrits au tableau à la fin de la période
selon la région administrative

		NOMBRE
01	Bas-Saint-Laurent	213
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	185
03	Capitale-Nationale	840
04	Mauricie	254
05	Estrie	332
06	Montréal	2255
07	Outaouais	201
08	Abitibi-Témiscamingue	90
09	Côte-Nord	72
10	Nord-du-Québec	31
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	70
12	Chaudière-Appalaches	212
13	Laval	239
14	Lanaudière	176
15	Laurentides	244
16	Montréal	730
17	Centre-du-Québec	103
99	Hors du Québec	43

Exercice illégal, conciliation et assurances

Exercice illégal - technologue en imagerie médicale- échographie (2)

Deux enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en imagerie médicale dans le secteur de l'échographie ont été effectuées. Dans deux cas, les dossiers ont été fermés immédiatement après enquête, car il n'y avait pas d'exercice illégal de la profession.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale - secteurs d'activités multiples (2)

Deux enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans de multiples secteurs d'activités ont été effectuées. Dans l'un des dossiers, une mise en garde a été transmise à l'employeur et des modifications ont été apportées au site Web de l'entreprise pour éviter toute confusion pour le public sur les personnes effectuant des activités réservées. Dans le deuxième dossier, un technologue en électrophysiologie médicale a été embauché pendant l'enquête. Le dossier a donc été fermé.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-cardiostimulateur et cardiostimulateur- défibrillateur (10)

Dix enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le cadre de la vérification et la programmation de cardiostimulateur et cardiostimulateur-défibrillateur ont été effectuées. Des mises en garde ont été transmises dans tous les dossiers afin que des personnes légalisent leur situation d'exercice auprès de l'Ordre, démarches que cinq personnes ont effectuées. Dans les cinq autres dossiers, les démarches de régularisation sont en cours.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-apnée du sommeil (1)

Une enquête portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le secteur de l'apnée du sommeil. Suite à l'envoi de mises en garde auprès de l'employeur et de la personne effectuant des activités réservées, l'entreprise a cessé ses activités et le contrevenant a quitté le pays.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-électromyographie (1)

Une enquête portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le cadre d'examens d'électromyographie a été complétée. Le dossier a été fermé, car il n'y avait pas d'exercice illégal de la profession.

Usurpation de titre-technologue en radio-oncologie(1)

Une enquête portant sur l'usurpation de titre de technologue en radio-oncologie dans le cadre de démarches judiciaires est en cours.

Enquête(s) complétée(s)	
	NOMBRE
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	11
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Poursuite(s) pénale(s) intentée(s)	
	NOMBRE
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Jugement(s) rendu(s)		
	NOMBRE	
	ACQUITTANT L'INTIMÉ	DÉCLARANT L'INTIMÉ COUPABLE
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0	0
Montant total des amendes imposées	N.A.	

CONCILIATION ET ARBITRAGE

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage de comptes n'a été soumise.

Demande(s) de conciliation	
	NOMBRE
Reçue(s)	0
Rejetée(s) pour non respect du délai	0
Ayant conduit à une entente	0
Nombre de membres du conseil d'arbitrage	0
Nombre d'audience(s) du conseil d'arbitrage	0
Nombre de demande(s) d'arbitrage reçue(s)	0

Sentence(s) arbitrale(s) rendue(s)	
	NOMBRE
Dont le compte en litige a été diminué	0
Dont le compte en litige a été maintenu	0

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

L'ensemble des 6 290 membres a adhéré à l'assurance responsabilité professionnelle collective offerte par l'Ordre. Le montant prévu de la garantie par sinistre est de 1 000 000 \$ et de 2 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres. Une garantie supplémentaire de 1 000 000 \$ par sinistre et de 2 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres est offerte aux membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée ou par actions.

Répartition des membres inscrits à la fin de la période et montant prévu de la garantie selon le moyen de garantie			
MOYEN DE GARANTIE	NOMBRE DE MEMBRES	MONTANT PRÉVU DE LA GARANTIE	
		PAR SINISTRE	POUR L'ENSEMBLE DES SINISTRES
Assurance collective	6290	1 000 000 \$	2 000 000 \$

M^e Emmanuelle Duquette
Directrice des affaires professionnelles et juridiques

Discipline

Syndic

Le syndic est un membre d'expérience chargé d'enquêter sur la pratique des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale pour déterminer si ceux-ci ont contrevenu à leurs devoirs et obligations professionnels et, le cas échéant, à déposer une plainte devant le Conseil de discipline de l'Ordre. Le syndic peut uniquement effectuer une enquête sur un membre s'il a reçu une demande d'enquête ou a des motifs de croire qu'un membre est en contravention de ses devoirs et obligations professionnels.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Faisant suite au rapport annuel 2014-2015, neuf (9) dossiers étaient toujours en cours d'enquête au 1^{er} avril 2015. Au cours de l'exercice 2015-2016, nous avons été saisis de huit (8) nouvelles demandes d'enquête à la suite de dénonciations formulées à l'encontre de technologues pour infraction aux dispositions du Code des professions, du Code de déontologie, ou des règlements adoptés par le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

En ce qui concerne l'origine des signalements ou allégations des nouveaux dossiers portés à la connaissance du syndic, trois (3) provenaient de patients, quatre (4) des employeurs, aucun (0) du comité exécutif de l'Ordre, aucun (0) de membres technologues et un (1) du public non-patient.

Après conclusion d'enquête, trois (3) dossiers ont fait l'objet de plainte devant le Conseil de discipline.

Depuis avril 2015, nous avons procédé à la fermeture de six (6) dossiers.

À ce jour, trois (3) dossiers sont toujours ouverts et sous enquête, un (1) est en attente de fermeture en fonction des délais d'appel, quatre (4) sont en attente de développement, un (1) est en attente d'audition devant le Conseil de discipline et deux (2) sont en attente de sanction.

SIGNALEMENTS OU ALLÉGATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE (NOUVEAUX DOSSIERS)

Allégation à un manquement au Code de déontologie... 8

Statistiques	
	NOMBRE
Syndic(s) adjoints	6
Syndic(s) correspondant(s)	0
Dossiers ouverts au 1 ^{er} avril 2015	9
Dossiers ouverts durant la période pour une enquête	8
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	17
Demandes d'information sans ouverture de dossier	37
Dossiers ouverts durant la période pour une demande d'information	6
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	35
Dossier(s) réglé(s) par la conciliation du syndic	0
Dossier(s) demeurant ouvert(s) pour une enquête à la fin de la période	3
Décision de porter plainte	3
Décision de ne pas porter plainte	6
Dossier(s) en cours d'enquête au 31 mars 2016	4
Dossier(s) en suspend au 31 mars 2016	4

Origine des plaintes	
	NOMBRE
Comité exécutif de l'OTIMROEPMQ	0
Patients	3
Médecins	0
Employeurs	4
Public (non-patient)	1
Membres technologues	0

Yves Morel, t.i.m.
Syndic

Révision des plaintes

Ce comité donne, à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline.

RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

Le comité a reçu 2 demandes de révision. Dans deux dossiers, le comité a conclu qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le Conseil de discipline.

*Mariane Gosselin, t.i.m.
Responsable*

Conseil de discipline

Le Conseil de discipline a rendu 2 décisions sur culpabilité et 1 décision sur sanctions. Toutes les décisions rendues respectaient le délai de 90 jours prévu au Code des professions et aucune n'a été portée en appel devant le Tribunal des professions. Une plainte a été déposée par le syndic, et l'audience sur la culpabilité est fixée en mai 2016.

COMPORTEMENT NÉGLIGENT ET/OU MALICIEUX

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal a été trouvé coupable d'avoir commis un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession en ayant un comportement négligent et/ou malicieux envers un patient, notamment en lui causant une douleur en ne retenant pas son membre inférieur lors du retrait d'un matériel de soutien.

La décision sur culpabilité a été rendue le 26 septembre 2014. L'audition sur sanctions a eu lieu le 9 juin 2015 et la décision sur sanctions a été rendue le 3 août 2015. La sanction suivante a été imposée: une suspension du droit d'exercice de 2 mois et le paiement des frais et débours.

La décision du Conseil n'a pas été portée en appel. L'avis de suspension du droit d'exercice a été publié dans un journal et dans le numéro de septembre 2015 du magazine *ÉchoX* de l'Ordre.

OUTREPASSER LES LIMITES DE LA PROFESSION

Le Conseil de discipline a été saisi d'une plainte déposée par le syndic contre un technologue en imagerie médicale n'ayant pas tenu compte des limites de sa profession et de son titre en effectuant des examens qui ne respectaient pas les ordonnances médicales et les protocoles d'examens.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 23 mars 2016. La culpabilité a été reconnue le jour de l'audience.

NON-RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL

Le Conseil de discipline a été saisi d'une plainte déposée par le syndic contre une technologue en imagerie médicale n'ayant pas respecté son secret professionnel.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 17 mars 2016. La culpabilité a été reconnue le jour de l'audience par le Conseil de discipline.

OUTREPASSER LES LIMITES DE LA PROFESSION

Le Conseil de discipline a été saisi d'une plainte déposée par le syndic contre une technologue en imagerie médicale accusée de ne pas avoir tenu compte des limites de sa profession et de son titre en effectuant des examens selon une ordonnance médicale non-conforme et en ayant émis un diagnostic et/ou en ayant transmis des rapports d'examen directement au médecin traitant sans que les résultats de l'examen aient préalablement été interprétés par un médecin spécialiste.

L'audition sur culpabilité est prévue en mai 2016.

Nombre d'audiences du conseil	3
-------------------------------	---

Plaintes dont l'audience est complétée par le conseil		
NATURE DE LA PLAINTÉ	NOMBRE	
	PORTÉE PAR LE SYNDIC OU LE SYNDIC ADJOINT	PORTÉE PAR TOUTE AUTRE PERSONNE
Comportement négligent ou malicieux	1	
Outrepasser les limites de la profession	2	

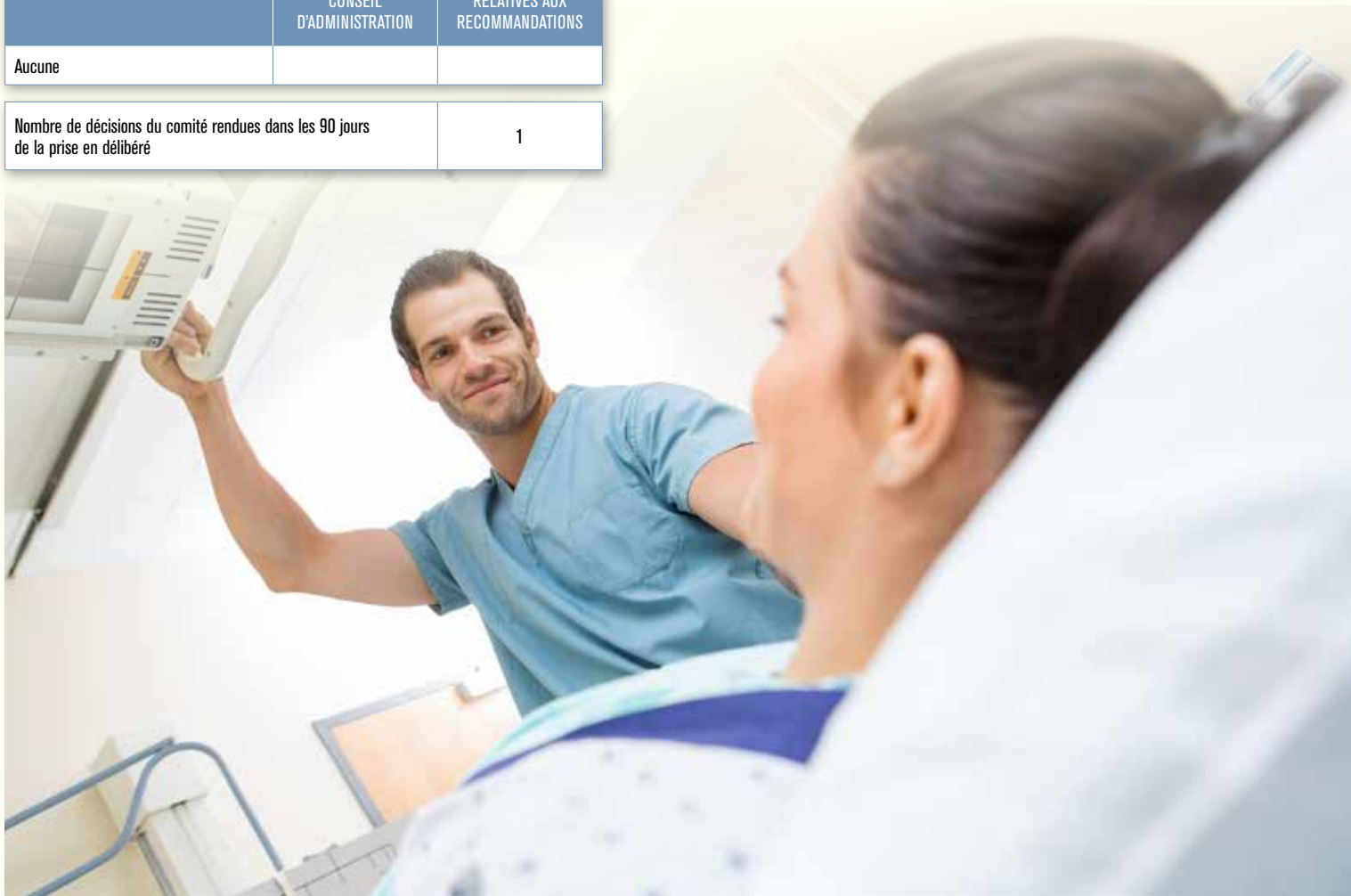
Décisions du conseil	
	NOMBRE
autorisant le retrait de la plainte	
rejetant la plainte	
acquittant l'intimé	
déclarant l'intimé coupable	2
déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	
imposant une sanction	1

Tribunal des professions	
	NOMBRE
Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions	0
Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions	0
Décisions rendues par le Tribunal des professions	0

Sanctions imposées par le conseil	
NATURE DE LA SANCTION	NOMBRE
Suspensions du droit d'exercice	1
Paiement des frais et débours	1

Me Emmanuelle Duquette
 Secrétaire du Conseil de discipline

Recommandations du conseil au Conseil d'administration et décisions du Conseil d'administration relatives à ces recommandations		
NATURE DE LA RECOMMANDATION OU DE LA DÉCISION	NOMBRE	
	RECOMMANDATIONS DU CONSEIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX RECOMMANDATIONS
Aucune		
Nombre de décisions du comité rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré		1



Finances

Comité de vérification

Le comité a pour mandat de :

- ▶ vérifier de façon périodique, la conformité de l'application et de la pertinence des politiques et procédures de l'Ordre ;
- ▶ évaluer l'évolution de la situation financière de l'Ordre ; d'examiner toute autre question d'ordre financier à la demande du conseil d'administration ou du comité exécutif ou de sa propre initiative ;
- ▶ s'assurer de l'application des décisions du comité exécutif et du conseil d'administration.

RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises :

- ▶ Trois rencontres téléphoniques ;
- ▶ Deux rencontres au siège social de l'Ordre.

ACTIVITÉS

- ▶ Participation à la révision de la politique de placement FIN-28 :
 - Modification de la politique afin d'optimiser les revenus possibles sans toutefois compromettre la situation financière de l'Ordre. Le portefeuille de placement est maintenant composé de 20 % d'actions et 80 % d'obligations.
- ▶ Participation à la révision de la politique FIN-01 :
 - Modification de la tarification des frais de repas et des frais hôteliers.
 - Abolition du remboursement des frais de repas sans reçu.
- ▶ Participation à la révision de la politique FIN-22 :
 - Cette politique a pour but d'établir le mandat, la composition et le fonctionnement du comité de vérification. Une modification a été apportée à la procédure de fonctionnement.
- ▶ Le comité a reçu la stratégie d'audit de l'auditeur et a participé à l'encadrement de l'audit des états financiers.

- ▶ Dans le but de réduire les frais de dépenses, le comité de vérification encourage lorsque possible, la tenue de rencontre téléphonique ou autre moyen technologique pour les réunions de courte durée impliquant les divers collaborateurs de l'Ordre ainsi que les employés du siège social.
- ▶ Malgré le fond de réserve que possède l'Ordre, le comité demeure attentif aux suivis des placements ainsi qu'aux dépenses et projets adoptés par le Conseil d'administration et le Comité exécutif.

OBJECTIFS

- ▶ Lorsque le plan d'action de planification stratégique sera complété et disponible, développer des tableaux de bord en lien avec les axes de la planification.
- ▶ En continuité avec un des objectifs du rapport annuel précédent, l'un des objectifs du comité est la sécurité de nos technologies informatiques étant donné le volume de transactions en ligne que ce soit par le biais des paiements des cotisations en ligne ou des formations.

États financiers

Les états financiers de l'OTIMROEPMQ au 31 mars 2016 sont présentés aux pages suivantes.

Karina Olivier, t.i.m.
Trésorière

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN
IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE
ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	47
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats.....	48
Évolution des soldes de fonds	49
Bilan.....	50-51
Flux de trésorerie.....	52
Notes complémentaires	53-61
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Administration générale.....	63
Amélioration de l'exercice	64
Admission à la profession, affaires professionnelles et juridiques et syndic, discipline et enquête	65
Quote-part des frais d'administration	66



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec** au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Beaudoin Monahan Bonenfant & associés inc.
Léo Bonenfant, CPA auditeur, CA

Mascouche, le 24 mai 2016

625, montée Masson, Mascouche (Québec) J7K 3G1
Téléphone : 450 966-0505 • Télécopieur : 450 966-1166

3215, boul. de la Pinière, bureau 201, Terrebonne (Québec) J6X 4P7
Téléphone : 514 381-2845 • Télécopieur : 514 381-4805

www.bmb-cpa.ca

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016				2015
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de la bourse innovation \$	Fonds LBDC \$	Fonds de stabilisation \$	Total \$
PRODUITS					
Cotisations des membres	2 352 460	-	-	-	2 352 460
Inscriptions et admissions à la pratique	84 421	-	-	-	84 421
Examen et révision	298 160	-	-	-	298 160
Formation continue	219 131	-	-	-	219 131
Congrès, colloques et symposiums	82 626	-	-	-	82 626
Publicité et revues	8 575	-	-	-	8 575
Placements (note 3)	(3 535)	-	-	350	(3 185)
Autres produits	96 853	35 030	-	-	131 883
	<u>3 138 691</u>	<u>35 030</u>	<u>-</u>	<u>350</u>	<u>3 174 071</u>
CHARGES					
Administration générale (Annexe A)	962 389	-	-	-	962 389
Administration générale	127 949	-	-	-	127 949
Communications					
Amélioration de l'exercice (Annexe B)	569 406	-	-	-	569 406
Inspection professionnelle	566 455	-	-	-	566 455
Développement professionnel	110 787	-	-	-	110 787
Congrès, colloques et symposiums	407 145	-	-	-	407 145
Admission à la profession (Annexe C)	370 402	-	-	-	370 402
Affaires professionnelles et juridiques (Annexe C)	93 109	-	-	-	93 109
Syndic, discipline et enquête (Annexe C)	-	30 030	-	12 119	42 149
Autres charges					
	<u>3 207 642</u>	<u>30 030</u>	<u>-</u>	<u>12 119</u>	<u>3 249 791</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(68 951)</u>	<u>5 000</u>	<u>-</u>	<u>(11 769)</u>	<u>204 002</u>

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016						2015
	Fonds d'administration générale						
	Investi en immobilisations	Non affecté	Affecté	Fonds de la bourse innovation	Fonds LBDC	Fonds de stabilisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	158 737	1 461 040	31 907	54 775	7 003	118 766	1 832 228
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(55 787)	(13 164)	-	5 000	-	(11 769)	204 002
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS (note 8)	73 554	(73 554)	-	-	-	-	-
AFFECTATIONS INTERNES (note 8)	-	(56 290)	56 290	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	176 504	1 318 032	88 197	59 775	7 003	106 997	1 832 228



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.



Ordre des technologues
en imagerie médicale,
en radio-oncologie et en
électrophysiologie médicale
du Québec

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2016

	2016				2015
	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds de la bourse innovation \$	Fonds LBDC \$	Fonds de stabilisation \$	Total \$
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	2 534 803	-	-	-	3 926 788
Débiteurs	78 605	-	-	-	77 537
Frais payés d'avance	136 478	-	-	-	81 214
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 3)	-	-	-	-	101 605
Avances au fonds d'administration générale	-	59 775	7 003	-	61 778
	2 749 886	59 775	7 003	-	4 248 922
À LONG TERME					
Placements (note 3)	2 217 092	-	-	106 997	966 275
Immobilisations corporelles (note 4)	89 614	-	-	-	98 615
Actifs incorporels (note 5)	86 890	-	-	-	60 122
	2 393 596	-	-	106 997	1 125 012
TOTAL DE L'ACTIF	5 143 482	59 775	7 003	106 997	5 373 934

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2016

	2016			2015		
	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds de la bourse innovation \$	Fonds LBDC \$	Fonds de stabilisation \$	Total \$	Total \$
PASSIF						
À COURT TERME						
Créditeurs (note 6)	899 240	-	-	-	899 240	945 611
Produits reportés	2 568 975	-	-	-	2 568 975	2 424 704
Apports reportés (note 7)	25 756	-	-	-	25 756	109 613
Dus au fonds de la bourse innovation	59 775	-	-	-	59 775	54 775
Dus au fonds LBDC	7 003	-	-	-	7 003	7 003
TOTAL DU PASSIF	3 560 749	-	-	-	3 560 749	3 541 706
SOLDES DE FONDS						
Investi en immobilisations	176 504	-	-	-	176 504	158 737
Non affecté	1 318 032	-	-	-	1 318 032	1 461 040
Affecté	88 197	-	-	-	88 197	31 907
Dus au fonds de la bourse innovation	-	59 775	-	-	59 775	54 775
Fonds LBDC	-	-	7 003	-	7 003	7 003
Fonds de stabilisation	-	-	-	106 997	106 997	118 766
TOTAL DES SOLDES DE FONDS	1 582 733	59 775	7 003	106 997	1 756 508	1 832 228
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	5 143 482	59 775	7 003	106 997	5 317 257	5 373 934

Pour le conseil d'administration,

J. Gauthier

Administrateur

Karine Dubeau

Administrateur



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(75 720)\$	204 002 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	55 787	62 701
Perte (gain) afférent aux placements	37 616	(24 353)
	17 683	242 350
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 9)	(42 289)	168 814
	(24 606)	411 164
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 530 944)	(847 509)
Produit de la cession de placements	1 237 119	792 814
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 986)	(21 700)
Acquisition d'actifs incorporels	(56 568)	(30 731)
	(1 367 379)	(107 126)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 391 985)	304 038
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	3 926 788	3 622 750
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 534 803 \$	3 926 788 \$

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre, constitué le 28 avril 1941, est régie par la Loi constitutive de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (anciennement l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec). La fonction principale de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec est d'assurer la protection du public. Il est régi par le Code des professions du Québec et considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec doit notamment assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du Tableau de l'Ordre et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

2. MÉTHODES COMPTABLES

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des apports

L'Ordre applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations et tous les autres produits à l'exception des revenus de placements sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Ventilation des charges d'administration

Les charges directement liées à un service sont attribuées à ce service. Les coûts indirects sont attribués en fonction d'une clé de répartition selon l'utilisation.

La quote-part des frais d'administration a été répartie entre les différents services selon les budgets accordés dans chacun d'eux (Annexe D).

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de la bourse innovation (qui provient de la fusion entre les fonds projets spéciaux et fonds de soutien à la formation et à la recherche) est destiné à financer un projet de recherche.

Le fonds LBDC est destiné à la recherche sur les lavements barytés double contraste. Les produits et les charges afférents à cette recherche sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle a été créé afin de garantir la stabilité des primes futures. Il représente les montants rétrocédés par les assureurs du régime de même que les revenus de placements y afférents. Le fonds est géré par la société d'assurance : le taux de rendement accordé correspond au taux des obligations du Canada, diminué de 0.5 %. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des avances au fonds d'administration générale.

Les placements de sociétés publiques sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'ensemble des passifs, à l'exception des produits reportés et des apports reportés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous, à l'exception des tableaux - oeuvre d'art qui ne sont pas amortis :

Matériel de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	linéaire	4 ans
Améliorations locatives	linéaire	5 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les durées indiqués ci-dessous :

Logiciels	linéaire	4 ans
Site web	linéaire	4 ans
Contenu de cours	linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles ont aidé l'Ordre et assuré la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'Ordre ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. PLACEMENTS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Sociétés publiques		
Actions de sociétés cotées en bourse, évaluées à la juste valeur, coût de 106 029 \$ (0 \$ en 2015)	102 584 \$	-
Obligations, évaluées à la juste valeur, coût de 106 725 \$ (101 605 \$ en 2015)	106 725	101 605
Unités de fonds commun, évaluées à la juste valeur, coût de 2 018 819 \$ (509 451 \$ en 2015)	2 007 783	847 509
Fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité		
La Capitale, portant intérêts au taux des obligations du Canada diminué de 0.5 %, terme 5 ans	<u>106 997</u>	<u>118 766</u>
	2 324 089	1 067 880
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>101 605</u>
	<u>2 324 089 \$</u>	<u>966 275 \$</u>



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES au 31 mars 2016

3. PLACEMENTS (suite)

	2016	2015
Produits - placements		
Intérêts	3 838 \$	25 893 \$
Dividendes	30 593	21 956
Gain (perte) sur cessions de placements	(4 946)	9 451
Produits des placements avant gain (perte) non matérialisé	29 485	57 300
Gain (perte) non matérialisé afférent aux placements	(32 670)	23 472
	(3 185) \$	80 772 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	
Tableaux - oeuvre d'art	9 985 \$	- \$	9 985 \$	9 985 \$
Matériel de bureau	326 850	268 419	58 431	64 638
Matériel informatique	185 907	164 821	21 086	23 225
Améliorations locatives	28 555	28 443	112	767
	551 297 \$	461 683 \$	89 614 \$	98 615 \$

5. ACTIFS INCORPORELS

Actifs incorporels à durée de vie définie		
Logiciels	13 118 \$	8 831 \$
Site web	23 160	7 762
Contenu de cours	50 612	43 529
	86 890 \$	60 122 \$

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

6. CRÉDITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	246 075 \$	254 655 \$
Salaires et autres charges sociales	125 684	144 846
Sommes à remettre à l'État	303 585	322 117
Cotisations d'assurance perçues d'avance	68 932	66 476
Contributions à l'Office des professions du Québec	<u>154 964</u>	<u>157 517</u>
	<u>899 240 \$</u>	<u>945 611 \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées au développement professionnel permanent, à la mammographie, favoriser la reconnaissance de candidats étrangers, ainsi qu'à la création du module d'auto apprentissage. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

SOLDE D'OUVERTURE – développement professionnel permanent	31 424 \$	42 112 \$
Subvention reçue concernant le développement professionnel permanent	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	31 424	67 112
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(27 030)</u>	<u>(35 688)</u>
SOLDE DE CLÔTURE – développement professionnel permanent	<u>4 394</u>	<u>31 424</u>
SOLDE D'OUVERTURE – mammographie	9 609	9 609
Subvention reçue concernant la mammographie	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE DE CLÔTURE – mammographie	<u>9 609</u>	<u>9 609</u>
SOLDE D'OUVERTURE – candidats étrangers	11 580	11 580
Subvention reçue concernant la reconnaissance de candidats étrangers	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>11 580</u>	<u>11 580</u>



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES au 31 mars 2016

7. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2016	2015
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	- \$	- \$
SOLDE DE CLÔTURE – candidats étrangers	11 580	11 580
SOLDE D'OUVERTURE – module d'auto apprentissage	57 000	-
Subvention reçue concernant le module d'auto apprentissage	3 000	57 000
	60 000	57 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	59 827	-
SOLDE DE CLÔTURE – module d'auto apprentissage	173	57 000
	25 756 \$	109 613 \$

8. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, l'Ordre a procédé aux virements de 73 544 \$ du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations, un montant de 16 986 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et de 56 568 \$ pour l'acquisition d'actif incorporels.

De plus, le conseil d'administration a autorisé l'affectation interne de 1 \$ par membre pour les années 2009 à 2015 représentant un montant de 6 290 \$ et un montant supplémentaire de 50 000 \$ a été accordé en 2016 pour financer l'ensemble des activités entourant le 75^e anniversaire de l'Ordre. Le montant accumulé au 31 mars 2016 est de 88 197 \$ (31 907 \$ en 2015).

Les avances et les dus interfonds ne portent pas intérêt.

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Débiteurs	(1 068)\$	35 423 \$
Frais payés d'avance	(55 264)	66 258
Créditeurs	(46 371)	(28 350)
Produits reportés	144 271	49 171
Apports reportés	(83 857)	46 312
	(42 289)\$	168 814 \$

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES au 31 mars 2016

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre est locataire de locaux administratifs en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2020 et d'un condo en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2017. Les loyers minimums futurs totalisent 1 002 642 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2017	2018	2019	2020	2021
244 194 \$	235 404 \$	232 464 \$	232 464 \$	58 116 \$

De plus, l'Ordre s'est engagé en vertu de contrats de services informatiques échéant en décembre 2019, août 2020 et septembre 2020. Les loyers minimums futurs totalisent 182 340 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2017	2018	2019	2020	2021
43 170 \$	43 770 \$	44 370 \$	39 420 \$	11 610 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'Ordre, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan soit au 31 mars 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Ordre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Ordre est exposée à ce risque principalement en regard de ses créanciers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Ordre à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Ordre est principalement lié aux débiteurs. L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Ordre est principalement exposé au risque de prix autre.



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2016

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Ordre est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES



ANNEXE A

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
exercice terminé le 31 mars

	2016	2015
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires	323 322 \$	357 449 \$
Comités		
Conseil d'administration	23 428	15 627
Exécutif	116 931	80 140
Allocation - présidence	2 275	13 633
Charges sociales	74 276	90 167
Directeur général et secrétaire	8 870	7 680
Frais de déplacements et de séjour	88 496	73 441
Honoraires professionnels	88 894	8 418
Délégués à divers congrès	34 454	37 356
Frais de poste	3 437	3 811
Quote-part des frais d'administration	198 006	130 416
	<u>962 389 \$</u>	<u>818 138 \$</u>
COMMUNICATIONS		
Comité	3 560 \$	5 136 \$
Charges sociales	539	649
Frais de déplacements et de séjour	869	1 497
Honoraires professionnels	16 615	18 825
Activités de communications	11 088	15 730
Frais de poste	725	47
Impressions et publications	68 011	72 711
Relations publiques	26 542	19 928
Quote-part des frais d'administration	-	34 022
	<u>127 949 \$</u>	<u>168 545 \$</u>

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

AMÉLIORATION DE L'EXERCICE

exercice terminé le 31 mars

2016

2015

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Salaires	251 340 \$	245 007 \$
Comité	117 388	118 676
Charges sociales	58 569	49 072
Directrice de l'amélioration de l'exercice	1 576	3 874
Frais de déplacements et de séjour	25 918	24 709
Normes de pratique	3 100	-
Honoraires professionnels	7 815	20 671
Frais de poste	888	1 046
Amortissement - matériel informatique	980	2 671
Quote-part des frais d'administration	101 832	90 724
	<u>569 406 \$</u>	<u>556 450 \$</u>

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Salaires	216 563 \$	172 802 \$
Comité	38 751	22 938
Charges sociales	49 915	39 326
Droits d'auteur	3 336	2 875
Cours en ligne	17 462	29 406
Frais de déplacements et de séjour	8 960	11 796
Frais de poste	5 672	3 355
Fournitures de bureau et papeterie	23 537	22 795
Développement informatique	120	165
Portfolio Portail Aristote/Formazone	76 296	74 800
Amortissement - actifs incorporels	18 354	13 756
Quote-part des frais d'administration	107 489	96 395
	<u>566 455 \$</u>	<u>490 409 \$</u>

CONGRÈS, COLLOQUES ET SYMPOSIUMS

Salaires	23 580 \$	62 027 \$
Comités	5 994	8 600
Charges sociales	5 051	11 836
Dépenses de réalisation	53 627	234 040
Frais de déplacements et de séjour	4 661	11 918
Frais de poste	902	572
Quote-part des frais d'administration	16 972	68 043
	<u>110 787 \$</u>	<u>397 036 \$</u>

ANNEXE C

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

**ADMISSION À LA PROFESSION, AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES ET
SYNDIC, DISCIPLINE ET ENQUÊTE**

exercice terminé le 31 mars

	2016	2015
ADMISSION À LA PROFESSION		
Salaires	169 532 \$	173 392 \$
Comités		
Formation	491	584
Examen et révision	5 856	7 578
Charges sociales	37 535	34 831
Directrice de l'admission	744	3 154
Honoraires	2 440	22 963
Frais de déplacements et de séjour	2 420	2 744
Coût de production de l'examen	92 530	96 601
Centre de documentation	1 459	1 996
Frais de poste	2 565	2 237
Amortissement - logiciels	6 713	5 338
Quote-part des frais d'administration	84 860	68 043
	<u>407 145 \$</u>	<u>419 461 \$</u>
AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES		
Salaires	181 077 \$	131 631 \$
Charges sociales	42 179	18 758
Directrice des affaires professionnelles et juridiques	505	574
Honoraires professionnels	25 320	14 825
Papeterie	14 628	9 043
Prestation de serment	34 951	29 158
Portail Aristote/Tableau des membres	15 259	14 960
Frais de poste	11 224	10 338
Quote-part des frais d'administration	45 259	56 703
	<u>370 402 \$</u>	<u>285 990 \$</u>
SYNDIC, DISCIPLINE ET ENQUÊTE		
Salaires	34 531 \$	30 807 \$
Comité	1 919	2 675
Charges sociales	7 495	5 917
Syndic	1 124	1 565
Frais de déplacements et de séjour	3 927	8 597
Honoraires professionnels	32 407	23 702
Frais de poste	391	529
Quote-part des frais d'administration	11 315	22 681
	<u>93 109 \$</u>	<u>96 473 \$</u>

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

ANNEXE D

**QUOTE-PART DES FRAIS D'ADMINISTRATION
AU 31 MARS**

	2016	2015
Charges locatives	183 755 \$	173 219 \$
Assurances	5 039	4 899
Taxes et permis	50 904	49 085
Télécommunications	15 496	13 812
Location et entretien du matériel de bureau	91 395	93 525
Fournitures de bureau	40 283	34 241
Frais bancaires	77 860	82 746
Auditeur indépendant	15 730	18 385
Cotisations et affiliations	55 532	56 179
Amortissement		
Matériel de bureau	13 674	15 374
Matériel informatique et logiciels	10 677	10 654
Améliorations locatives	654	2 120
Site web	4 734	12 788
	565 733 \$	567 027 \$

La quote-part des frais d'administration a été répartie entre les différents services selon les charges encourues dans chacun d'eux :

Administration générale		
Administration générale	35%	23%
Communications	-%	6%
Amélioration de l'exercice		
Inspection professionnelle	18%	16%
Développement professionnel	19%	17%
Congrès, colloques et symposiums	3%	12%
Admission à la profession	15%	12%
Affaires professionnelles et juridiques	8%	10%
Discipline et exercice illégal		
Syndic, discipline et enquête	2%	4%
	100%	100%





rapport annuel

2015 - 2016



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

6455 rue Jean-Talon Est
bureau 401
Montréal (Québec) H1S 3E8

514 351-0052
1 800 361-8759

www.otimroepmq.ca